

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de
la Formation Professionnelle

**Les Centres de l'Ecole de la deuxième chance-
Nouvelle Génération pour la qualification et
l'insertion des jeunes: *est-il possible de réussir
autrement l'éducation-formation?***

Projet en cours de finalisation avec 5 AREF: Fès Boulemane;
Taza Al Hoceima Taounate ; l'Oriental ; Grand Casablanca et Tadla Azilal

Janvier 2014

Table des matières

Liste des sigles et acronymes.....	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	4
Résumé exécutif.....	5
1.Contexte et problématique.....	8
1.1L'Education non formelle: des solutions innovantes pour des problématiques complexes et ouvertes.....	8
1.1.1Problématique à l'origine de l'éducation non formelle.....	8
1.1.2Objectifs de l'éducation non formelle.....	8
2.1Leviers préalables de la mise en œuvre et de l'efficacité de l'E2C-NG.....	13
2.1.1L'orientation et les passerelles pour l'insertion.....	14
2.1.2La certification.....	17
2.2L'E2C-NG: Essai de caractérisation.....	22
2.2.1Typologie d'offres d'éducation et de formation du centre d'E2C-NG.....	22
2.2.2Caractérisation de l'E2C-NG.....	22
2.2.2.1 Objectifs de l'E2CNG.....	24
2.2.2.2 Missions de l'E2CNG.....	25
2.2.2.3Démarche globale du cursus de formation.....	25
2.2.2.4 Espaces, infrastructures et équipement d'un centre E2CNG.....	25
2.2.2.5 Public cible de l'E2CNG.....	26
2.2.2.6 Zones d'intervention/localisation du centre d'E2CNG.....	26
2.2.2.7 Fonctionnement du centre d'E2CNG.....	26
2.2.2.8 Types de cursus de formation.....	27
2.2.2.9Financement du centre d'E2CNG.....	33
2.2.2.10 Partenaires.....	33
3.Phase pilote de la mise en place de centre d'E2C-NG.....	31
3.1Atelier préparatoire.....	31
3.22. Etudes de faisabilité.....	34
ANNEXE : Existant (E2C) : synthèse de quelques expériences actuelles.....	35
1.Classes relais.....	36
2.Ecoles ateliers.....	36
3.Incubateur.....	40

Liste des sigles et acronymes

AHO	Amis des Handicapés d'Oujda
ATIL	Association Tétouanaise pour les Initiatives Socioprofessionnelles
DENF	Direction de l'Éducation Non formelle
ENF	Éducation Non formelle
E2C	École de la deuxième Chance
E2C-NC	École de la Deuxième Chance Nouvelle Génération
FP	Formation Professionnelle
HO	Horizons Ouverts (Association à Témara)
INDH	Initiative Nationale du Développement Humain
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MFR	Maison Familiale Rurale
OFPPT	Office de Formation Professionnel et de la Promotion du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PVP	Préparation à la Vie Professionnelle
RSS	Réinsertion dans le Système Scolaire

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'inscription et d'insertion

Liste des graphiques

Graphique 1 : Cartographie des programmes de l'ENF

Graphique 2: Evolution du budget de l'ENF 2005-2012

Graphique 3 : Evolution des taux d'abandon au primaire et collégial entre 2004 et 2010

Graphique 4 : Passerelles pour les enfants NS et DS de 8 à 20 ans

Graphique 5 : Débouchés et passerelles

Graphique 6 : Cursus d'éducation/formation des jeunes pour la certification et l'insertion

Graphique 7 : Composantes de l'offre intégrée en école atelier

Résumé exécutif

L'éducation non formelle a été mise en place en 1997 pour faire face à la problématique de non scolarisation des enfants sous obligation scolaire (stock estimé à 2 millions à cette date) en leur offrant une seconde chance de scolarisation et par la suite une possibilité d'insertion dans le système formel, la formation professionnelle ou dans la vie active.

Jusqu'en 2014, plus de 650 000 enfants non scolarisés ont pu bénéficier de l'école de la seconde chance. Le taux d'insertion des bénéficiaires dans l'enseignement formel ou la formation professionnelle a atteint 34% en 2014. Mais seulement 7% seulement sont insérés en formation professionnelle, et ce, en inadéquation avec les attentes et les besoins des bénéficiaires qui préfèrent ce dernier type d'insertion plutôt que le retour à l'école (vue leur histoire scolaire généralement marquée par l'échec et aussi par l'absence de perspectives après cet éventuel retour qui aboutit dans beaucoup de cas à un nouvel abandon).

L'ENF a débuté comme un programme de rescolarisation et d'insertion qui vise à assurer aux enfants non scolarisés une éducation de base, c'est-à-dire une alphabétisation et l'acquisition de compétences de base en lecture, écriture et calcul. Mais certaines associations œuvrant en ENF ont réussi à mettre en œuvre des projets qui couplent l'éducation de base et l'initiation professionnelle/initiation à des métiers. Ainsi a été développé un ensemble de modèles d'action et d'offres diversifiées d'éducation de base et de préprofessionnalisation en partenariat avec les ONG de la société civile et différents opérateurs.

Aujourd'hui aussi bien le contexte social que les profils démographiques du public cible et leurs besoins en qualification et insertion ont évolué, notamment:

- ✓ La prédominance de la tranche d'âge 13-20 ans ;
- ✓ La tendance des attentes des bénéficiaires vers la recherche de l'insertion dans la formation, l'initiation au métier et l'intégration socioéconomique;
- ✓ L'acuité du chômage des jeunes.

L'éducation non formelle est ainsi appelée à renouveler ses programmes, ses approches et ses objectifs.

Comme le stipule la Charte Nationale de l'Education et de la Formation dans le levier 2 §36. de l'Espace 1: "A l'intention de la catégorie des jeunes non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 8 à 16 ans, un programme national intégral d'éducation non formelle doit être mis en œuvre pour assurer leur alphabétisation, avant la fin de la décennie nationale de l'éducation et de la formation. Cette opération doit viser l'acquisition par ces jeunes des connaissances nécessaires et leur offrir une deuxième chance d'insertion ou de réinsertion dans les cycles d'éducation-formation, en mettant en place les passerelles qui leur permettent l'accès à ces cycles, conformément aux articles 43 et 44 ci-dessous.

Cette catégorie doit bénéficier de programmes intensifs, selon une organisation pédagogique tenant compte de ses besoins spécifiques et réduisant les facteurs qui ont entravé la scolarisation ou qui ont causé l'abandon précoce de l'école."

Pour sa part, le Conseil Supérieur de l'Enseignement, dans son Avis en 2009 sur l'ENF, a recommandé " la réalisation d'un recensement exhaustif des enfants non scolarisés, comme préalable à l'élaboration d'une carte d'identification, constamment mise à jour, par sexe, âge et milieu, pouvant servir ainsi à la définition des espaces et des formes d'intervention. Par ailleurs, la généralisation des programmes d'éducation non formelle à tous les enfants concernés, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, devrait se poursuivre ainsi que leur réinsertion dans les niveaux d'enseignement correspondants, ou dans des formations alternatives." Il a fixé parmi les objectifs prioritaires d'"assurer aux enfants non scolarisés âgés de 9 à 15 ans un rattrapage scolaire et une réinsertion au sein du système d'enseignement et de formation."

Par ailleurs, le contexte actuel de la jonction de la formation professionnelle et de l'éducation nationale dans un seul département, le MENFP, peut favoriser l'assainissement de l'environnement social par la résorption de la non scolarisation/déscolarisation et l'amélioration de l'insertion socioéconomique des jeunes sans diplômes, assainissement qui constitue un enjeu social de taille.

Et si l'on prend en ligne de compte, la capacité limitée de l'offre de la formation professionnelle formelle (OFPPT et Départements opérateurs dans la formation professionnelle), rechercher des ***offres complémentaires d'éducation, de formation et d'insertion, diversifiées et mobilisant d'autres ressources et d'autres partenaires de l'environnement socioéconomique de l'Ecole*** s'avère une approche pertinente et peut constituer une **alternative de qualification des jeunes, surtout ceux ciblés par l'ENF qui ne trouvent pas très souvent leur place dans les centres de formation professionnelle formelle (défavorisés par les deux exigences de niveau scolaire et d'âge).**

La formation professionnelle non formelle est l'une de ces offres alternatives. Il s'agit dans une première acception d'une offre de formation assurée par des associations qui consiste en un apprentissage de métiers.

C'est dans ce cadre que la DENF, en collaboration avec 5 AREF pilote (Fès Boulemane; Taza Al Hoceima Taounate ; l'Oriental ; Tadla Azilal et Grand Casablanca) est en phase d'élaboration d'un **nouveau modèle d'ENF : l'Ecole de la deuxième Chance nouvelle génération (E2C-NG)**, en partant d'un existant aussi riche que varié (MFR, Ecole Atelier...).

L'E2C-NG consiste en une panoplie d'offres éducatives et de préprofessionnalisation pour doter les bénéficiaires des compétences leur permettant une insertion scolaire ou une intégration socioéconomique :

C1 : Classe relais pour l'insertion sociale, scolaire ou la certification : insertion sociale et/ou scolaire des enfants non scolarisés/déscolarisés, particulièrement ceux en situation difficile (enfants de la rue...) (projets classiques d'ENF ou AMESIP) ou la préparation de passage d'examens certificatifs. Le cursus peut être de quelques mois à trois années et est centré sur

l'éducation de base ou la mise à niveau. Ce modèle vise l'insertion sociale, scolaire et la certification.

C2 : **Ecole atelier**: Mise à niveau et initiation professionnelle, suivies soit d'une insertion en EF ou en FP, soit de la formation par apprentissage (modulation des deux composantes «éducation de base » et «professionnalisation » (80%- 20%...). Ce modèle vise ainsi l'insertion scolaire, en FP ou en VA (type MFR, ATIL, HO ; AHO)

C3 : **Incubateur** de projets des bénéficiaires. Ce modèle vise la qualification des bénéficiaires et leur accompagnement pour monter leurs entreprises.

Chacun des 3 types nécessite des conditions de mise en œuvre spécifiques (infrastructures, équipement, financement, partenariat...) et se caractérise par un cursus de formation spécifique et des voies d'insertion particuliers.

L'E2C-NG peut être favorisée par la mise à dispositions des ONG des établissements scolaires (écoles primaires ou collèges) non utilisés ou sous utilisés.

La mise en place de l'E2C-NG nécessite la création de sites pilote selon une démarche systématique débutant par des études de faisabilité, avant de passer à la réhabilitation et l'équipement des locaux...

Enfin les centres d'E2C-NG devraient fonctionner selon une logique de projet avec **un cycle de vie déterminé de 5 à 6 ans** ; suivi d'une année charnière d'évaluation, de régulation et d'adaptation des dispositifs de formation, des équipements... pour un nouveau cycle avec des formations à des métiers autres, répondant à l'évolution du contexte socioéconomique, aux besoins des cibles, et avec de nouveaux partenaires et de nouvelles ONG pour gérer ces centres.

1. Contexte et problématique

1.1 L'Education non formelle: des solutions innovantes pour des problématiques complexes et ouvertes

1.1.1 Problématique à l'origine de l'éducation non formelle

A l'origine l'ENF est instituée pour la recherche de solutions à deux problématiques affectant le système éducatif, à savoir la non scolarisation et l'abandon scolaire. Il s'agissait d'assurer des offres éducatives alternatives aux enfants en dehors du système scolaire, pour une raison ou une autre.

a) La non scolarisation :

- Au lancement du programme en 1997-1998, deux millions d'enfants de 8 à 16 ans ne sont pas scolarisés (ni le système scolaire formel, ni l'alphabétisation des adultes ne les prenaient en compte) ;
- Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, 1.018.000 enfants âgés de 9 à 15 ans sont en dehors du système scolaire, soit 22% des enfants de cette tranche d'âge ;
- En 2009, selon le Conseil Supérieur de l'Enseignement, 940.000 enfants sous obligation scolaire sont toujours en dehors de l'école.

b) L'abandon scolaire :

En moyenne globale, plus de 200.000 élèves quittent annuellement, l'école avant d'arriver au terme du cycle fondamental.

1.1.2 Objectifs de l'éducation non formelle

En s'attaquant au phénomène de non scolarisation et de déscolarisation précoce des enfants, l'éducation non formelle vient compléter les efforts de la généralisation de l'éducation et éteindre la source de l'analphabétisme aux travers des objectifs généraux suivants :

- Assurer l'éducation pour tous afin de contribuer à l'éradication progressive de l'analphabétisme en offrant une seconde chance aux enfants non scolarisés.
- Réinsérer les jeunes âgés de 9 à 15 ans dans l'enseignement formel, la formation professionnelle ou les préparer à une insertion plus adaptée dans la vie active.
- Impliquer et mobiliser les organisations gouvernementales, les organisations non gouvernementales et la société civile, en général, autour de l'objectif de l'Education Pour Tous.

1.1.3 Programmes d'intervention

Dans l'état actuel, la mise en œuvre de l'ENF se fait dans le cadre de trois programmes qui déclinent les 3 objectifs de la nouvelle stratégie.

Graphique 1 : Cartographie des programmes de l'ENF

Objectifs stratégiques et programmes d'intervention de l'ENF (E2C-NG)

La nouvelle stratégie consolide les programmes préventifs et curatifs existants et innove en instituant le programme PVP orienté vers la nouvelle cible: les jeune (15 ans et +)

Approche préventive	Approche curative	
Objectif 1: Appuyer l'école pour retenir tous les enfants inscrits	Objectif 2: Préparer les enfants (9- 15 ans) NS/DS à la réinsertion dans l'EF ou la FP	Objectif 3: Préparer les jeunes (15- 20 ans) NS/DS à l'insertion socioprofessionnelle
Programme de mobilisation communautaire	Programme de Préparation à l'insertion en EF ou FP (9-15 ans)	Programme PVP Préparation à la vie professionnelle (15- 20 ans)
<ul style="list-style-type: none"> • 1. Mobilisation (Child To Child, Caravane...) • 2. Insertion immédiate des non scolarisés identifiés via Child to Child & Accompagnent scolaire post E2C 	Education de base pour l'insertion en EF ou mise à niveau + IP pour l'insertion dans la FP	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau + Initiation à des métiers + orientation et accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle

1.1.4 Catégories du public cible

L'éducation non formelle s'adresse à une population dont le profil psychologique et socio-économique et culturel peut être qualifié de complexe. Il s'agit d'enfants et d'adolescents de 9-20 ans non scolarisés ou déscolarisés et qui peuvent être :

- Des enfants et des jeunes en situation difficile (enfants de la rue, jeunes délinquants...);
- Des jeunes dans les centres pénitenciers ou placés dans les centres de rééducation ;
- Des enfants et des jeunes en situation de travail (petites bonnes, apprentis dans l'artisanat, dans les ateliers, les commerces...);
- Des enfants du milieu rural et du périurbain.

Au-delà de cette classification des enfants marginalisés selon la scolarité et le type d'occupation. Une étude entreprise par le ministère de l'éducation nationale¹, a permis de ressortir à travers l'analyse multidimensionnelle une typologie des enfants non scolarisés et déscolarisés selon les besoins éducationnels.

Profils de la cible

Afin de caractériser des enfants ciblés par le programme la direction de l'éducation non formelle en partenariat avec l'UNICEF ont initié en 1998 une étude sur la typologie des enfants en situation de non scolarisation et de déscolarisation. Les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 638 enfants non scolarisés et déscolarisés âgées de 8 à 16 ans, répartis sur trois sites urbain, périurbain et rural ont permis d'identifier dix catégories :

Enfants de la rue
 Enfants au foyer
 Enfants domestiques
 Enfants dans l'exploitation familiale
 Enfants apprentis

¹ D'une catégorisation à une typologie des enfants en situation de non scolarisation et de déscolarisation; DENF, 1998.

Enfants au travail
 Enfants exploités sexuellement
 Enfants de corvée
 Enfants à l'école coranique.

1.1.5 Efficacité et rendement de l'ENF

L'efficacité de l'ENF peut se mesurer à l'aune de plusieurs indicateurs :

- Des indicateurs qualitatifs comme la capacité de mobilisation et de sensibilisation autour du phénomène de non scolarisation, d'abandon scolaire et de promotion de l'obligation scolaire. A ce niveau l'ENF a contribué à mettre en relief les problèmes de non scolarisation, et à mettre le phare sur les différentes catégories d'enfants privés de leur droit à l'éducation ;
- Des indicateurs quantitatifs comme l'effectifs des enfants et jeunes bénéficiant des programmes d'ENF, l'effectif parmi ces bénéficiaires qui réussit à s'insérer dans le système formation, la formation professionnelle ou dans la vie active.

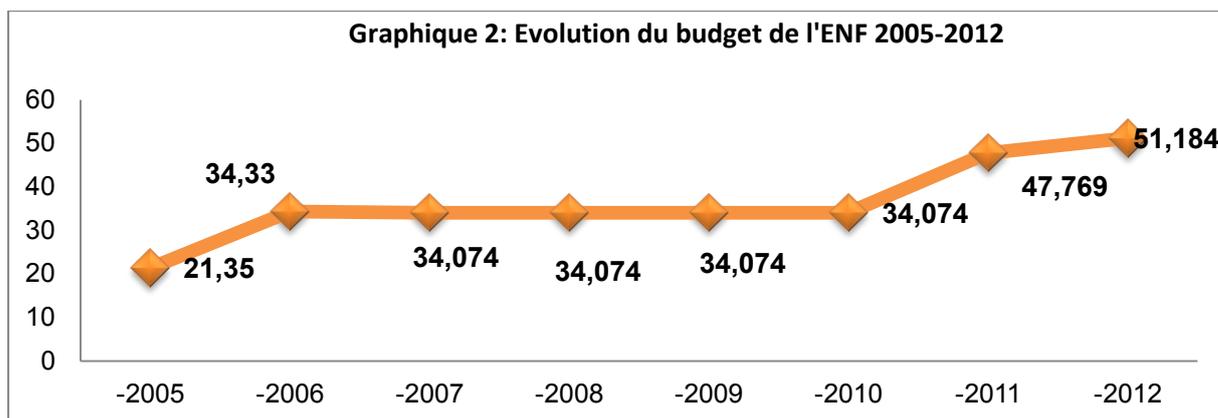
Le tableau suivant présente l'évolution des indicateurs d'inscription dans les programmes d'ENF et d'insertion depuis 2000/2001.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs d'inscription et d'insertion

Année scolaire	01/00	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13
E2C	29676	29033	26229	23822	34950	33555	36088	32212	33072	32357	31054	39540	36443
Istidrak		13103				739	430	207	105	5841	15065	25030	27045
Total	29676	42136	26229	23822	34950	34294	36518	32419	33177	38198	46119	64570	63488
Insérés en EF	3005	4954	2813	3270	3527	4200	4551	4839	4980	7770	8694	9887	8350
Insérés en FP	90		204	282	1426	1452	1596	1726	1684	2104	3275	3748	3956
Total des insérés	3095	4954	3017	3552	4953	5652	6147	6565	6664	9874	11969	13,635	12306
Taux d'insertion	10%	17%	12%	15%	14%	17%	17%	20%	20%	31%	39%	34%	34%

1.1.6 Contraintes de mise en œuvre de l'ENF

L'appréciation de l'efficacité et du rendement de l'ENF ne doivent être appréciés dans l'absolu, mais relativement à la nature des programmes, du public cible (caractérisés par la vulnérabilité, la récalcitrance à l'école, la dispersion...) et des conditions matérielles, financières et humaines mises à la disposition des ces programmes. En plus de la capacité des opérateurs et partenaires (ONG, ...) à réaliser des projets d'ENF avec l'efficacité et la qualité requise, et aussi au regard des conditions institutionnelles et organisationnelles qui n'aident pas à rehausser la performance de l'ENF (coût unitaire infime, absence de régime des études, absence de la certification, des passerelles, budget insuffisant malgré l'effort des ONG pour combler le manque de ressources, personnel insuffisant au niveau central, régional et local...), ainsi que le faible ancrage des programmes de l'ENF au niveau des Délégations et des AREF (ces programmes sont relégués au dernier plan au niveau des priorités).



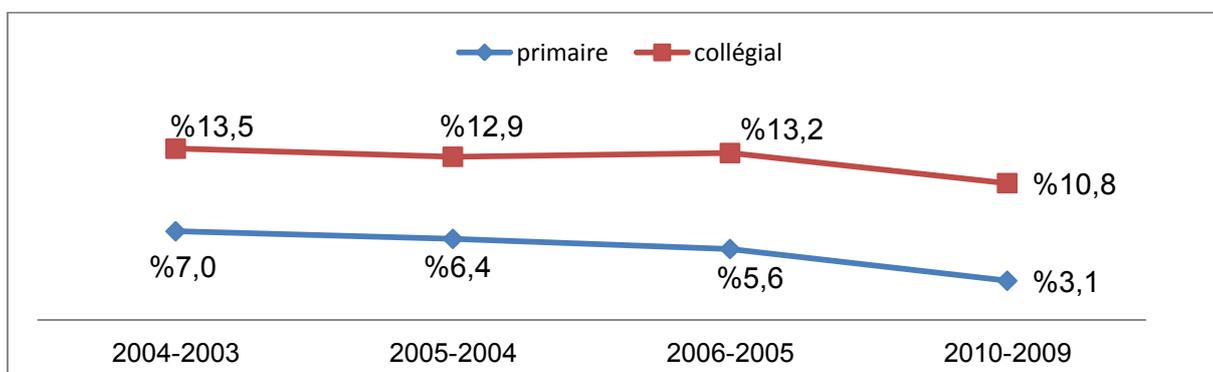
Or comment améliorer l'école si la prise en charge des fuites du système demeure une préoccupation de dernier rang.

1.2 Un nouveau contexte et de nouveaux besoins

Principaux indicateurs quantitatifs de la non solarisation et de l'abandon scolaire: des données toujours alarmants :

- ✓ 500 000 à 700 000 enfants de 9 à 15 ans ne sont pas à l'école (estimations du stock) ;
- ✓ 3% des enfants de la tranche d'âge 6-11 ans n'ont pas accès à l'école primaire (Taux de scolarisation (6-11 ans): 97%) ;
- ✓ 20% des enfants de la tranche d'âge 12-14 ans n'ont pas accès au collège ;
- ✓ Abandons au niveau du primaire: 107 400 enfants ;
- ✓ Abandons au niveau du collégial: 145 658 enfants.

Graph 3 : Evolution des taux d'abandon au primaire et collégial entre 2004 et 2010



L'abandon scolaire persiste et les profils des sortants du système ne répondent pas toujours aux exigences du marché de l'emploi, conduisant ainsi au chômage des jeunes. La question du faible rendement interne et externe du système d'éducation et de formation reste ainsi posée avec acuité.

Sur le plan qualitatif, l'évolution des profils démographiques et des besoins du public cible de l'éducation non formelle se caractérise actuellement par:

- ✓ la prédominance de la tranche d'âge 13-15 ans ;
- ✓ la tendance des attentes des bénéficiaires vers la recherche de l'insertion dans la formation, l'initiation au métier et l'intégration socioéconomique.

Dans le contexte actuel de la jonction de la formation professionnelle et de l'éducation nationale dans un seul département le MENFP, et vu la capacité limitée de l'offre de la formation professionnelle, assainir l'environnement social par la résorption de la non scolarisation/déscolarisation et l'amélioration de l'insertion socioéconomique des jeunes sans diplômes qui est un enjeu social de taille, peut passer par la **recherche d'offres complémentaires d'éducation, de formation et d'insertion, diversifiées et mobilisant d'autres ressources et d'autres partenaires de l'environnement socioéconomique de l'Ecole.**

La question de création de centres d'E2C-NG était posée à la genèse de l'ENF et mise en exergue par une étude sur la typologie du public cible (1998).

Depuis lors des tentatives de mise en place et de convergence de centres ENF avec l'ouverture sur la formation professionnelle et l'insertion dans le tissu productif ont été menés et réfléchis surtout avec le modèle MFR et le modèle E2C.

Des associations ont menés avec plus ou moins de réussite des expériences dans ce sens : une dizaine de Maisons Familiales Rurales (MFR) et une dizaine de centres performants d'Ecoles ateliers (ATIL, HO, AHO, Assabil, Darna, l'Heure Joyeuse, école de cirque AMESIP...) et des projets de centres d'E2C-NG et d'incubateurs de microentreprises (ONG NéoMaroc) sont en vue. Cet existant en matière de centres socioéducatifs au Maroc est riche et mérite d'être capitalisé, enrichi et renforcé.

2. L'Ecole de la deuxième Chance nouvelle génération : offre complémentaire d'éducation et de formation

Parmi les offres complémentaires d'éducation de base, qualification et accompagnement à l'insertion scolaire ou socioéconomique des enfants et jeunes non scolarisés et déscolarisés, sans qualification et sans diplômes, le concept d'E2C nouvelle génération (E2C-NG) constitue un modèle prometteur.

Ce concept peut assurer différentes offres éducatives aux public cible, à savoir les enfants non scolarisés et déscolarisés et jeunes sans qualification ni diplômes.

- Classes relais
- Ecole atelier
- Incubateur d'entreprises

Les centres d'E2C-NG peuvent être favorisés par la possibilité de la mise à la disposition des établissements scolaires non utilisés ou sous utilisés comme locaux et espaces, en plus de l'appui au fonctionnement par la mise à disposition de ressources matérielles ou humaines (enseignants, formateurs, directeurs administratifs, directeurs pédagogiques...). De cette façon, on évitera l'affectation de fonctionnaires et promouvant la contractualisation des ressources humaines dans le cadre de projets d'E2C-NG.

De prime abord, l'E2C-NG se caractérise par les trois traits suivants :

- **Ils fonctionnent par une synergie entre plusieurs partenaires (ONG, Départements ministériels, Communautés locales, Opérateurs économiques...)**
- **Ils se basent sur le partenariat et la répartition des charges entre les différents partenaires ;**
- **Ils adoptent des approches non formelles souples, de proximité et adaptés aux conditions et besoins des bénéficiaires et aux exigences du tissu économique local.**

Le centre d'E2C-NG doit fonctionner selon le schéma de **projet avec un cycle de vie déterminé de 5 à 6 ans** ; suivi d'une année charnière d'évaluation, de régulation et d'adaptation des dispositifs de formation, des équipements... pour un nouveau cycle avec des formations à des métiers autres, répondant à l'évolution du contexte socioéconomique, aux besoins des cibles, avec de nouveaux partenaires et de nouveaux gestionnaire du centre.

L'existant en matière de centres socioéducatifs au Maroc est riche : une dizaine de Maisons Familiales Rurales (MFR) et une dizaine de centres performants d'Ecoles ateliers (ATIL, HO, AHO...) et des projets de centres d'E2C-NG et d'incubateurs d'entreprises (ONG NéoMaroc) sont en vue.

Cet existant mérite d'être capitalisé, enrichi et renforcé, et surtout porté par les AREF vu leur statut d'établissements publics chargés de l'éducation et de la formation.

Par ailleurs, l'E2C-NG s'inscrit parfaitement dans les orientations de la nouvelle stratégie (DENF 2013)² qui a fixé 3 objectifs stratégiques pour l'ENF:

Objectif 1: *aider l'école à retenir tous les enfants inscrits pour au moins durant la période d'obligation scolaire (approche préventive, accompagnement scolaire et veille éducative).*

Objectif 2: *Faciliter la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés qui souhaitent reprendre le parcours normal du système formel, en instituant des classes relais, ou en assurant des cours accélérés concentrés pour passer des examens certificatifs de fin de cycles... et préparer les enfants qui le souhaitent à entreprendre un apprentissage ou une formation professionnels, et offrir aux jeunes des programmes d'initiation ou de formation professionnelles.*

Objectif 3 : *concerne les jeunes qui sont plus ou moins proches de l'âge de quinze ans et qui préfèrent des possibilités d'initiation à un métier et à la vie professionnelle. Ils ont besoin pour cela des compétences de base et d'une orientation vers le monde professionnel et du travail.*

2.1 Leviers préalables de la mise en œuvre et de l'efficacité de l'E2C-NG

La mise en œuvre de l'E2C-NG, en tant que voie de qualification des jeunes en abandon scolaire et sans diplômes et à l'accompagnement de leur insertion scolaire ou socioéconomique exige que soient réglés des préalables fondamentaux qui président au bon

² Stratégie des approches non formelles pour l'insertion scolaires et professionnelles des non scolarisés et déscolarisés, DENF, 2013.

fonctionnement de ce modèle et à son efficacité. Il s'agit en l'occurrence de la certification, l'orientation et les passerelles pour l'insertion.

2.1.1 L'orientation et les passerelles pour l'insertion

En ce qui concerne l'orientation, pour structurer une éducation pertinente pour les enfants NS et DS, les actions respectent une double orientation :

- Orientation de l'offre : on orientera les offres éducatives aux besoins et aspirations des apprenants ;
- Orientation de l'apprenant : un apprenant sera orienté vers une option parmi celles qui sont offertes et disponibles.

En ce qui concerne l'orientation des offres éducatives, deux débouchés ont été identifiés : l'insertion ou la réinsertion dans le système scolaire, et l'accès à une formation ou apprentissage en vue d'exercer un métier. Ces débouchés correspondent aux possibilités ouvertes aux enfants en âge d'obligation scolaire – le deuxième pour les apprenants qui ont – ou s'approchent de – l'âge de quinze ans, et au-delà de quinze ans. Les curricula actuels de l'ENF pour les enfants NS et DS sont axés sur ces deux débouchés.

L'apprenant est donc orienté vers l'une de deux options, comme suit :

- Jusqu'à l'âge de 15 ans, tous les enfants sont orientés, tant que cela est possible, vers un parcours de réinsertion dans le système scolaire ; mais pour les enfants de 12 à 15 ans, un entretien avec l'apprenant au moment où il se propose de reprendre son parcours éducatif, et avec sa famille, permettra de déterminer s'il vise une réinsertion scolaire ou plutôt l'acquisition d'un métier ;
- Pour les jeunes de 15 ans et plus, le programme sera axé sur une insertion dans une activité productive – métier, entrepreneur, emploi...

Sur la base de ces deux options, on envisage donc des groupes séparés (classes), avec des approches adaptées, comme suit :

2.1.1.1 Réinsertion dans le système scolaire (RSS)

Pour ceux qui choisissent le parcours de réinsertion scolaire, le programme des cours (de rattrapage, accélérés, ...) dans des classes-relais au sein des écoles formelles ou dans les centres d'E2C (ONG) est axé sur les compétences exigées par le système scolaire, animé de façon adaptée et visera en principe l'insertion directe au collège.

- Des cours visant le rattrapage, par un cycle accéléré, pour mettre l'apprenant à un niveau pour pouvoir réintégrer le système formel le plus vite possible et à un niveau approprié ;
- Un curriculum visant la maîtrise des compétences de base³ qui permettront à l'apprenant de s'insérer sans difficulté dans le programme formel par la suite ;
- Une approche 'non formelle', c'est-à-dire une approche souple qui prend en compte les besoins des apprenants qui sont, par définition, marginalisés et plus vulnérables –

³ Les compétences de base dans le cadre de cours 'non formels' sont définies par le *Socle des Compétences de l'ENF* (2010).

avec une attention particulière au développement de la confiance en soi, du goût d'apprendre, et du respect des autres.

- Une souplesse, en fonction des spécificités des bénéficiaires, dans l'organisation de ces cours en termes de rythmes et d'horaires de telle sorte que l'établissement s'adapte le plus possible à la disponibilité de cette population cible.
- La prise en charge de ces cours par les établissements scolaires, supervisés par le directeur d'établissement et mise en œuvre par des enseignants dédiés, dont c'est la tâche principale et qui ont reçu une formation supplémentaire pour ce type d'enseignement (classes-relais...).
- Dans des circonstances particulières – par exemple, zones rurales où les enfants aident leurs familles dans les champs, enfants de la rue, enfants hospitalisés ou dans les centres de sauvegarde – une approche plus souple et plus adaptée peut être assurée par des associations (ONG) dans un cadre conventionnel, sous la supervision et la responsabilité directe du directeur de l'établissement.

Pour ceux, entre 12 et 15 ans, qui choisissent un parcours visant une formation ou apprentissage à un métier, le programme est adapté aux exigences de la vie professionnelle. Mais la voie restera ouverte pour réintégrer plus tard le système scolaire formel, si l'apprenant le désire.

2.1.1.2 Préparation à la vie professionnelle (PVP)

Cette option est accessible aux enfants et aux jeunes de 15 à 20 ans.

Le programme proposera une initiation ou formation professionnelle visant des possibilités d'activité accessibles aux jeunes, et basée sur une maîtrise des compétences de base et de compétences transversales professionnelles.

Le contenu et l'approche adoptée comporteront les éléments suivants :

- Des cours axés sur les compétences transversales nécessaires pour tout métier et sur les qualités essentielles pour intégrer le monde du travail, entre autres : développement de la confiance en soi, de la capacité de communiquer, de l'esprit d'initiative et du travail en équipe.
- Un curriculum visant la maîtrise des compétences de base – langage, langues, calcul, curiosité intellectuelle...
- La même approche 'non formelle', c'est-à-dire une approche souple qui prend en compte les besoins des apprenants qui sont, par définition, marginalisés et plus vulnérables ;
- La prise en charge des cours par :
 - Des opérateurs publics dans un cadre conventionnel, tels que l'Artisanat, le Tourisme, l'Agriculture, l'INDH, l'Entraide Nationale ;
 - Des ONG/ associations dans un cadre conventionnel, ONG qui remplissent les conditions nécessaires et témoignent de la capacité pédagogique en satisfaisant à un système de qualification en amont et au contrôle effectif d'efficacité et d'efficience en aval;
- Une orientation de l'apprenant vers les possibilités de formation et d'insertion professionnelle dans le contexte local, et au-delà, par un travail en réseau géré par l'association et visant les entreprises, cycles de formation, ou autre possibilité

d'apprentissage, par exemple : l'offre de formation de niveau spécialisation ou les programmes d'apprentissage professionnel développés par le Département de la Formation Professionnelle en partenariat avec les départements de l'Artisanat, de l'Agriculture, les AREFs, ainsi qu'avec les entreprises des secteurs de l'Hôtellerie-Tourisme, du Bâtiment et Travaux Publics, du Textile-Habillement, etc.

On proposera des programmes de formation qui visent l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques, par exemple dans les secteurs mentionnés ci-dessus. Dans la mesure où cela s'avère nécessaire, les programmes viendront renforcer les compétences de base, ainsi que les compétences transversales professionnelles (telles que le travail en équipe, la négociation, la résolution de problèmes, l'utilisation des TIC, la gestion du temps, etc.).

Le projet personnel d'insertion⁴ peut constituer l'un des outils d'orientation et de préparation à l'insertion des bénéficiaires.

Le processus global, interactif et dynamique d'élaboration du projet personnel d'insertion repose sur 4 phases successives et obligatoires pour un accompagnement efficace au développement de ce projet.

- ◆ la phase préliminaire : la connaissance de soi, et de ses compétences personnelles en cours de développement
- ◆ la phase d'investigation : attentes, exigences, opportunités de l'environnement
- ◆ la phase de cristallisation : choix argumenté du projet tenant compte des contraintes et des ressources
- ◆ la phase de concrétisation du projet

Phase1 : préliminaire d'exploration est constituée de 2 étapes

Objectif : développer un climat de confiance favorisant l'expression du bénéficiaire

E1 : Accueil et rêve d'avenir

E2 : expression des attentes, des motivations, des domaines d'activités préférés.

Phase 2 d'investigation :

Objectifs :

- ◆ Repérer des idées de métiers
- ◆ Repérer avec la personne les freins à son insertion professionnelle et les ressources mobilisables afin d'y remédier

E1. Connaissance de soi par le repérage des motivations, des intérêts et des compétences personnelles en cours de développement

E2. Connaissance du milieu et des métiers, notamment les attentes, les exigences et les opportunités de l'environnement professionnel :

- ◆ information (documentation, rencontre...) pour repérage de métiers
- ◆ identification d'idées de métiers susceptibles de correspondre à mes orientations, leurs débouchés, leurs évolutions, les offres d'emploi du secteur
- ◆ visite de découverte
- ◆ détermination de pistes d'orientation et sélection de quelques projets concrets, cohérents au regard des compétences et des motivations et de l'environnement social et professionnel.

⁴ Stratégie d'élaboration du projet personnel d'insertion (PPI) des bénéficiaires de l'ENF, DENF, 2010.

E3. Maturation et aide au choix de projet

- ◆ Visite de découverte
- ◆ Synthèse des informations générées
- ◆ Bilan pour repérer avec la personne les freins à son insertion professionnelle et les ressources mobilisables afin d'y remédier

Phase 3 de cristallisation du projet :

E1 : Test de pertinence et de faisabilité du projet par rapport aux compétences requises, aux conditions d'accès, de recrutement et d'exercice du métier envisagé : stage ou séquence d'initiation pour confrontation à la réalité du métier pour évaluer l'adéquation entre projet, situation du marché et profil du demandeur

E2 : Spécification du projet : définition, formalisation et argumentation du projet

E3 : Engagement dans le projet : plan de concrétisation du projet :

- ◆ Planification globale de la mise en œuvre ;
- ◆ identifications des ressources mobilisables (bilan de compétences) et des besoins d'accompagnement
- ◆ plan de formation et définition des actions de mise à niveau ou de soutien en ENF, en situation de formation, en stage d'immersion ou en situation d'emploi, (actions de validation des acquis d'expérience, recherche de stages et technique de recherche de stage)
- ◆ Plan de mobilisation de ressources d'accompagnement humaines et financières exigibles.

Phase 4 de concrétisation du projet

- ◆ mise en œuvre des actions du plan de formation
- ◆ Suivi de la mise en œuvre effective du projet par l'élaboration d'un plan de suivi négocié entre l'accompagné et l'accompagnateur
- ◆ Suivi post insertion pour assurer la réussite de la formation ou la durabilité de l'insertion.

2.1.2 La certification

Concernant la certification, pour les apprenants des cours de *rattrapage au sein des établissements* (RSS) et pour ceux qui suivent les cours de *préparation à un métier/FP* auprès des associations (PVP), des certifications formelles et informelles sont à prévoir :

- **Certification formelle** : pour les apprenants RSS qui réintègrent effectivement le système formel, le CEP constituera la certification formelle de leurs compétences. Ainsi, un apprenant peut se présenter au CEP après sa réinsertion ou, dans un parcours PVP, au moment où il voudrait le faire (en fonction du niveau de compétences acquises). Pour les apprenants dans les cours PVP qui ne visent pas réinsertion dans le système formel, il faut développer une certification à la fin de la 3^e année pour reconnaître leurs acquis et leur donner un « Certificat de Compétences de Base », qui lui permette de s'inscrire directement dans le collège ou d'accéder aux cours de formation professionnelle. Pour établir cette certification, il faut engager un dialogue avec les partenaires pertinents au niveau national (Centre des Examens, Direction des Curricula, etc.), y compris sur la certification des connaissances transversales et d'intégration sociale propres à l'approche non formelle.
- **Certification par attestation des acquis** : tout au long du parcours de l'apprenant, RSS ou PVP, une attestation sera accordée pour marquer l'acquisition des niveaux de compétences, suivant les modules d'apprentissage maîtrisés. Cette certification sera basée sur la notion de modules capitalisables et viendra couronner chaque module, afin de permettre aux apprenants une souplesse dans leur fréquentation des cours

RSS ou PVP et d'éviter un éternel recommencement des cours. L'attestation délivrée aura un double but : encourager l'apprenant en reconnaissant ses progrès, et fournir une attestation suite à une validation des niveaux acquis, au cas où l'apprenant aurait besoin dans l'avenir d'une indication de ses compétences.

Chef-d'œuvre comme modalité de validation des acquis

Le chef d'œuvre constitue une modalité de validation des acquis. Il consiste en un projet d'étude du bénéficiaire qu'il élabore progressivement le long de son cursus de formation, permettant ainsi de construire des savoirs et de développer des compétences et en même temps de faire montre de maîtrise des compétences visées par cette formation. A la fin du cursus, le bénéficiaire présente son chef-d'œuvre devant une commission. Cette présentation est une occasion pour l'apprenant de décrire par écrit ou oralement les dimensions et les applications et usages sociaux de son projet. Il manifeste ainsi son niveau de maîtrise des compétences visées.

En cas de validation du chef d'œuvre, une attestation est délivrée à l'apprenant pour certifier ses acquis.

Les deux graphiques suivants présentent les parcours basés sur ces considérations d'orientation, de passerelles et de certification, par rapport au parcours 'normal' du système formel.

Le graphique 4 trace les différentes voies d'insertion des finissants du cycle ENF :

- (Ré)insertion en EF ;
- Insertion en FP/préparation à un métier, et ce directement ou après obtention du CEP ;
- Au-delà de l'âge de 15 ans, les sortants de l'ENF peuvent s'insérer dans la vie active/activité productive ; et ce directement ou après avoir suivi une formation par apprentissage ou bénéficié d'une initiation à un métier.

Le graphique 5 met en exergue les certifications requises pour les débouchés d'insertion, que ce soit pour l'offre Réinsertion dans le système scolaire (RSS) ou l'offre Préparation à la vie professionnelle (PVP)

Cette certification repose sur l'évaluation des acquis des apprenants :

- Contrôles continus
- Tests de positionnement normalisés
- Examens de fin d'études primaires
- Certificat d'acquis ENF.

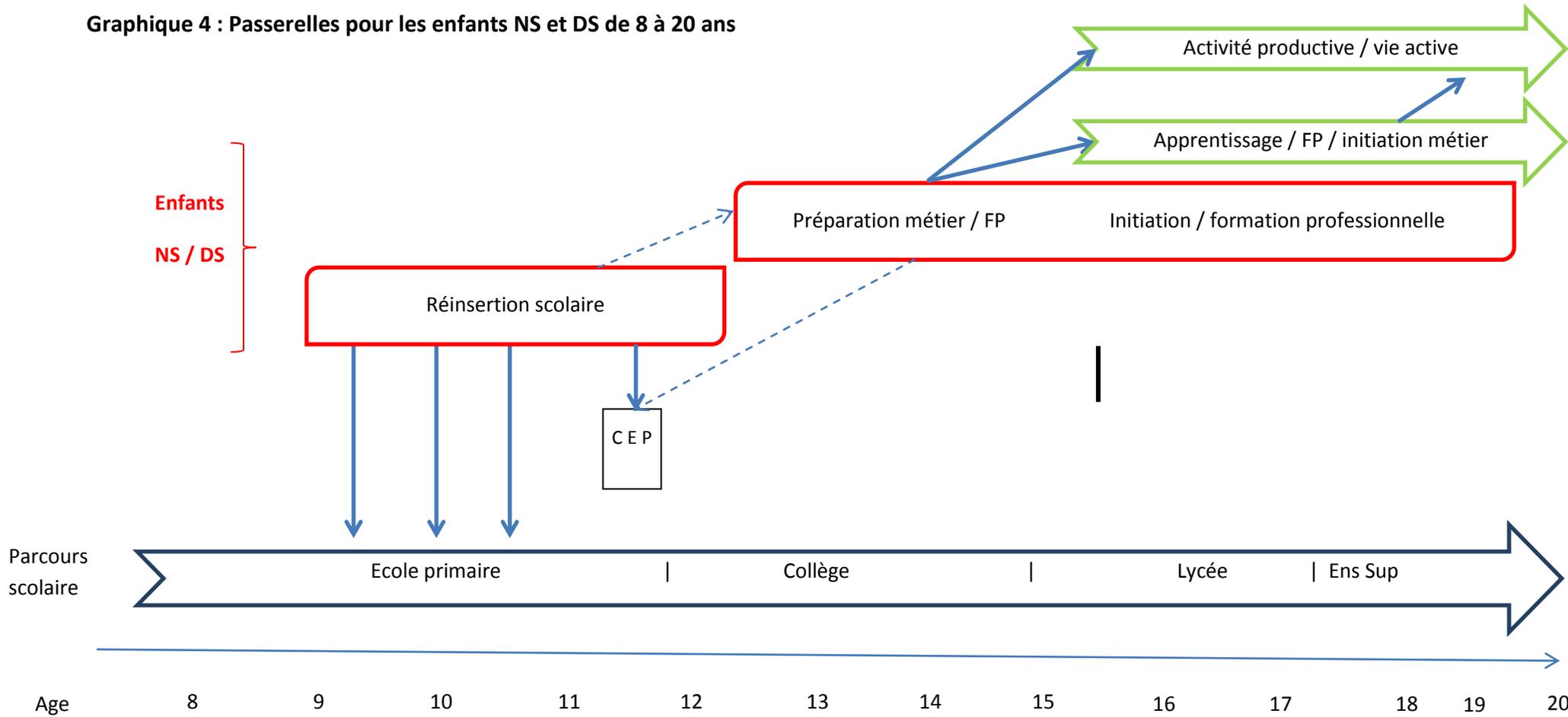
Les débouchés d'insertion possibles sont :

- Ecole primaire : niveau approprié
- 1^o année collège
- Formation professionnelle (OFPPT)

- Formation professionnelle (associations, entreprises, ...)
- Vie active / activité productive.

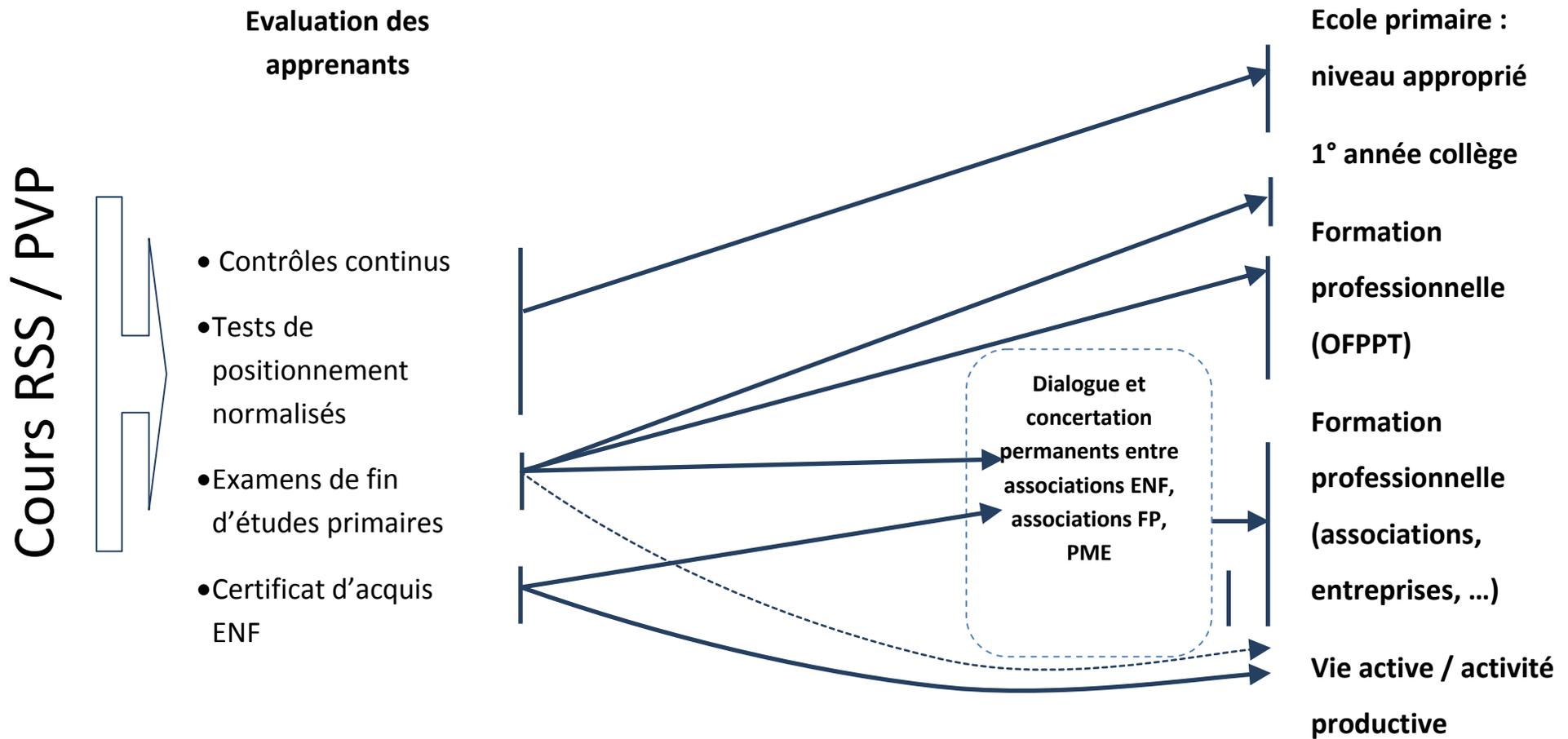
Cette insertion est favorisée par le dialogue et la concertation permanents entre associations œuvrant en ENF, associations FP, PME...

Graphique 4 : Passerelles pour les enfants NS et DS de 8 à 20 ans



-  Cheminement escompté
-  Cheminement possible

Graphique 5 : Débouchés et passerelles



2.2L'E2C-NG: Essai de caractérisation

Dans les expériences développées depuis 1997 par la DENF et ses partenaires, les cheminements possibles des bénéficiaires conduisent à la certification, à l'insertion dans des parcours scolaires ou de formation ou à l'insertion dans la vie active (emploi, auto emploi, métier).

Les projets couplant l'éducation de base et la préprofessionnalisation (une dizaine de Familiales Rurales- MFR et une dizaine de projets d'Ecole Atelier) constituent des expériences de valeur.

Forte de cet existant, et dans la perspective de proposer une offre complémentaire de qualification et d'insertion socioéconomique des enfants et jeunes, la DENF se propose de développer le concept d'E2C-NG comme nouveau modèle d'E2C qui capitalise et renforce l'existant.

2.2.1 Typologie d'offres d'éducation et de formation du centre d'E2C-NG

A partir de l'existant, on peut arrêter trois types d'offres d'éducation, de qualification/préprofessionnalisation/initiation aux métiers et d'orientation/insertion :

C1 : Classe relais pour l'insertion sociale, scolaire ou la certification : insertion sociale et/ou scolaire des enfants non scolarisés/déscolarisés, particulièrement ceux en situation difficile (enfants de la rue...) (projets classiques d'ENF ou AMESIP). Le cursus en trois années est centré sur l'éducation de base avec éventuellement une professionnalisation en 3^{ème} année et l'insertion. Ce modèle vise l'insertion sociale, scolaire et la certification

C2 : Ecole atelier: Mise à niveau et préprofessionnalisation (type MFR, ATIL, HO ; AHO) avec une modulation des deux composantes « éducation de base » et « préprofessionnalisation » (80%- 20%...). Ce modèle vise l'insertion scolaire, en FP ou en VA

C3 : Incubateur de projets des bénéficiaires. Ce modèle vise la qualification des bénéficiaires et leur accompagnement pour monter leurs entreprises.

Des passerelles peuvent exister entre ces 3 types d'offres permettant ainsi à des bénéficiaires de poursuivre leur trajectoire de qualification et d'insertion scolaire ou socioéconomique.

2.2.2 Caractérisation de l'E2C-NG

2.2.2.1 Objectifs de l'E2C-NG

Le centre d'E2C-NG peut viser différentes catégories d'enfants et de jeunes (scolarisés, non scolarisés et déscolarisés). Elle assure, selon la catégorie considérée:

- **une mise à niveau de leurs compétences dans les disciplines de base (mathématiques, physique, langues, communication),**

- **la préprofessionnalisation, et ce dans un environnement d'étude et de vie adéquats (internat ou transport, cantine)**
- **la qualification à un métier et développement des capacités de s'adapter au changement sociétal pour améliorer leur chance d'insertion socioprofessionnelle,**

et ce, en vue de leur assurer l'obtention de diplôme (certification), la réinsertion dans un parcours scolaire (pour les 9-11 ans) ou l'insertion dans la formation professionnelle ou la vie active (pour les 12-20 ans).

Le centre d'E2C-NG prépare ainsi ces jeunes à l'insertion scolaire en formation professionnelle ou l'insertion socioéconomique en l'accompagnant pour l'exercice d'une activité économique.

2.2.2.2 Missions de l'E2C-NG

L'E2C-NGe constitue une offre complémentaire d'éducation de base et de formation professionnelle (préprofessionnalisation, initiation aux métiers) qui mobilise plusieurs partenaires (ONG, Communes, Secteur privé...). Elle a les 4 principales missions suivantes :

1. identification et le recrutement du public cible (enfants et jeunes NS et DS), sans qualification ni diplômes et souffrant du chômage ;
2. éducation de base (compétences disciplinaires fondamentales) comme exigence de passerelle à la formation professionnalisation ;
- 3- préprofessionnalisation et l'initiation aux métiers ;
- 4- orientation et l'insertion vers l'enseignement formelle, la formation professionnelle ou la vie active.

2.2.2.3 Démarche globale du cursus de formation

Le processus de formation et d'accompagnement dans le centre d'E2C-NG se décline à travers ce qui suit:

- Assurer, en cas de besoin, une réconciliation avec soi et avec la société et un repositionnement dans un parcours de formation et d'insertion
- assurer une éducation de base des bénéficiaires (acquisition des compétences disciplinaires de base)
- assurer une initiation professionnelles/initiation aux métiers
- aider et accompagner pour l'insertion en formation ou en vie active.

2.2.2.4 Espaces, infrastructure et équipement d'un centre d'E2C-NG

Les centres d'E2C-NG peuvent être domiciliés diversement :

- les locaux des ONG ;
- Les espaces des départements ministériels ;
- Les complexes socioéducatifs (INDH...)

- Des écoles primaires non exploitées.

Dans ce dernier cas, on peut aussi considérer le centre d'E2C-NG comme une **école subventionnée** cédée à un établissement d'enseignement privé ou une entreprise (en contrepartie d'une contribution de financement (Cf. §2.6 financement). L'exploitant des locaux les réhabilite et les équipe pour servir dans la formation, l'hébergement et la restauration des jeunes bénéficiaires.

2.2.2.5 Public cible de l'E2C-NG

Le centre d'E2C-NG peut viser différentes catégories d'enfants et de jeunes qui peuvent être catégorisés selon les voies d'insertion possibles, dépendant de leur projet personnel d'insertion et de vie et de leurs attentes:

- Les élèves en difficulté scolaire (vivant une inadaptation au rythme scolaire normal) qui peuvent bénéficier de classes relais pour la mise à niveau (10%)
- Des enfants non scolarisés visant l'obtention de certificats d'études (10%)
- Des enfants et jeunes non scolarisés et déscolarisés âgés de 12 à 20 ans cherchant la mise à niveau et la préprofessionnalisation pour poursuivre ultérieurement une formation professionnelle ou l'initiation à des métiers pour s'insérer dans la vie active (80%).
- La première catégorie est concernée par la réinsertion sociale et scolaire (classes relais)
- La deuxième catégorie vise la certification (classes relais)
- La troisième catégorie vise l'insertion en formation professionnelle (Ecole Atelier) (incubateur)
- La quatrième catégorie vise l'intégration socioéconomique (auto emploi/création d'entreprises, AGR, emploi...)

2.2.2.6 Zones d'intervention/localisation du centre d'E2C-NG

Ciblage des zones d'intervention selon deux critères:

- existence d'un stock d'enfants et jeunes non scolarisés
- des ONG porteurs de projets d'E2C
- possibilité de préprofessionnalisation (existence d'un centre de formation et des structures d'accueil des stagiaires)

2.2.2.7 Fonctionnement du centre d'E2C-NG

- **Classe relais pour l'insertion sociale, scolaire ou la certification**

Les classes relais peuvent être domiciliés dans les locaux du centre d'ENF de l'ONG ou dans des écoles primaires. Les formateurs sont soit les animateurs des ONG ou des enseignants du primaires ayant suivi des formations spécifiques sur l'ENF.

- **Ecole atelier**

En général, le centre d'Ecole atelier assure l'éducation de base dans un centre d'ENF (local de l'ONG ou des salles d'une école primaire) et la préprofessionnalisation dans les locaux de

l'ONG, un centre de formation professionnelle et les stages dans une entreprise partenaire de l'ONG.

- **Incubateur**

Dans ce cas, le centre est exploité par des ONG qui recrutent et assurent la mise à niveau des enfants et jeunes non scolarisés et déscolarisés et d'autres ONG qui se chargent de la préprofessionnalisation de ces bénéficiaires (formation par apprentissage/initiation aux métiers).

Le centre d'E2C-NG fonctionne comme centre d'éducation et de formation avec des services d'hébergement et de restauration des bénéficiaires, en plus d'un service de transport pour les non résident dans l'internat et loin du centre.

Quand il s'agit d'un incubateur, le centre fonctionne comme une entreprise qui en même temps sert de lieu de formation, mais aussi d'accompagnement des bénéficiaires à la création de leur entreprises (constitution d'un capital par l'exercice des métiers sur la quel ils se forment, orientation...).

2.2.2.8 Types des cursus de formation

Sur le plan pédagogique, le cursus de formation peut comprendre un cycle allant de quelques mois à 3 ans ou plus.

- la première année pour la mise à niveau scolaire (avec les 2 premiers mois pour le repositionnement des bénéficiaires à risque)
- une deuxième année de préprofessionnalisation avec des compléments de qualification scolaire (compétences de communication, TIC...). Cette année comprend aussi des stages
- la troisième année est réservée à l'accompagnement pour l'insertion dans un cursus de formation (EF ou FP) ou dans la vie active.

Ce scénario est spécifié selon le type d'offre.

a. Classe relais pour l'insertion sociale, scolaire ou la certification

Le cursus d'éducation et de formation dans ce type vise essentiellement sur **les enfants en situation précaire, ou en situation d'inadaptation scolaire** pour des raisons pédagogiques ou familiales, pour contribuer à leur repositionnement sociale et la conciliation avec soi, et une éducation de base, couplée éventuellement en 3ème année avec une formation par apprentissage. Ces bénéficiaires peuvent orientés et insérés en EF, FP ou dans la vie active. Ceux parmi eux qui marqué un évolution de leur situation et leurs compétences pour être orientés vers le centre de type 2 ou 3.

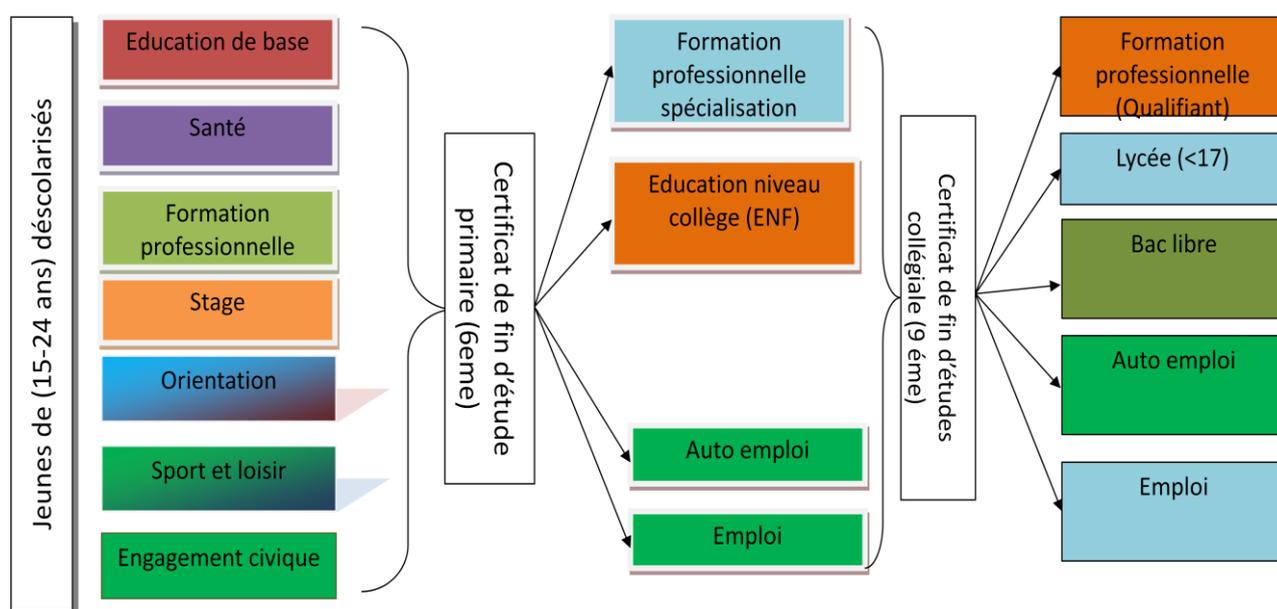
Le cycle des classes relais comprend en principe 3 ans, mais les trajectoires des bénéficiaires sont spécifiques. Certains peuvent être insérés après une mise à niveau accélérée de quelques mois seulement.

3 ^{ème} année	Orientation et insertion	
	Education de base	Formation professionnelle (formation apprentissage)
2 ^{ème} année	Education de base	
1 ^{ère} année	Education de base	

Ces classes relais peuvent aussi viser **les enfants et jeunes cherchant l'obtention de certificats d'études**. Des cours concentrés ou accélérés de préparation des examens certificatifs peuvent être donnés à ce public cible.

Le schéma suivant propose des pistes de motivation axées sur les passerelles et la certification, et qui devraient être renforcés par des bourses ou des primes de formation après certification.

Graphique 6 : Cours d'éducation/formation des jeunes pour la certification et l'insertion



b. Ecole atelier

Le cursus d'éducation et de formation dans ce type se centre sur la préprofessionnalisation des bénéficiaires, avec une mise à niveau selon les besoins.

Les objectifs de ce cursus sont:

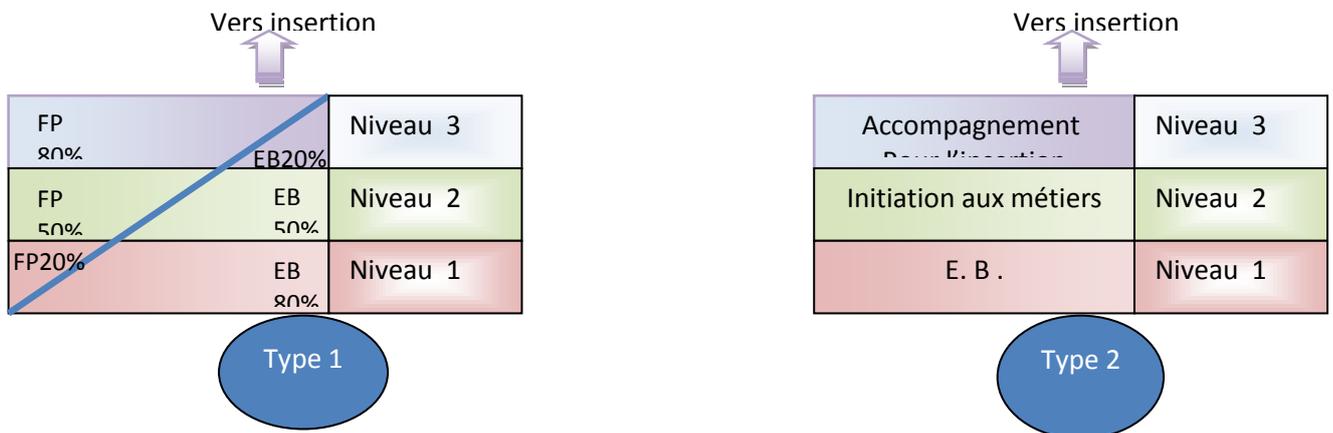
- L'acquisition de connaissances disciplinaires de base;
- La maîtrise usuelle la langue arabe et une langue étrangère
- L'usage des TIC
- Renforcement de l'autonomie
- Le rapprochement du jeune de l'entreprise et du marché du travail

Les composantes du cursus sont :

- orientation et accompagnement psychologique (écoute...)
- curricula de l'ENF

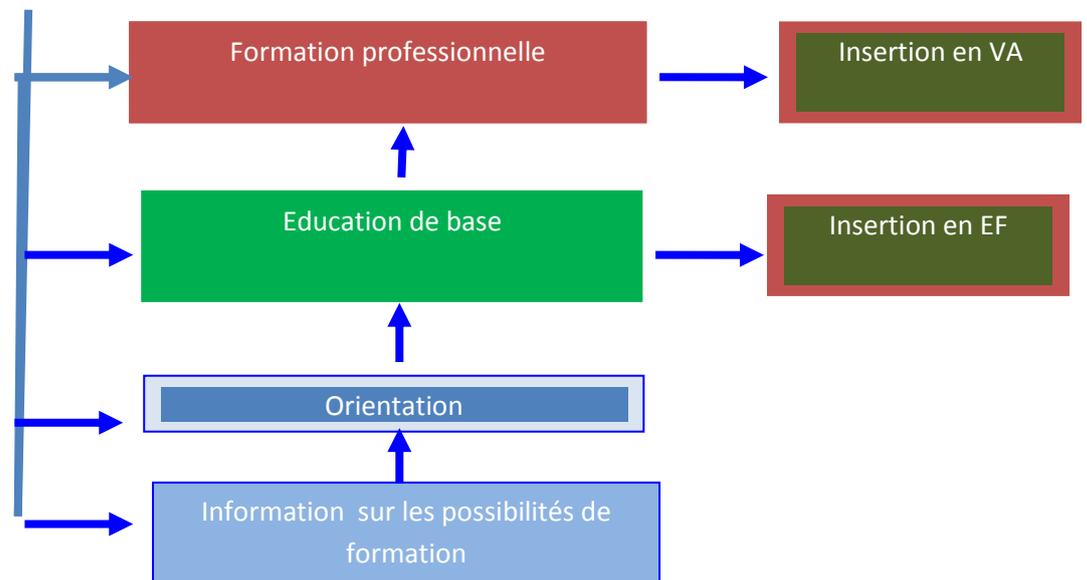
- cursus de préprofessionnalisation (formation par apprentissage/initiation aux métiers)
- accompagnement pour l'insertion dans un cursus scolaire de formation ou dans la vie active (recherche d'emploi ou création de sa propre entreprise)

Le schéma visualisant le cursus de formation peut être l'un ou l'autre des deux modalités suivantes (Type 1 ou Type 2).



Le cursus de formation consiste en une offre intégrée schématisée comme suit :

Graphique 7 : Composantes de l'offre intégrée en école atelier



Education de Base :

Formation générale dispensée en classe. Elle permettra à l'apprenant de bénéficier de possibilités rattrapage et d'accès à de nouvelles connaissances, dans l'objectif de mieux révéler ses capacités.

L'éducation de base ciblera l'acquisition de compétences clés préparant l'apprenant à la réalisation de son projet individuel. Elle sera axée sur :

- Les compétences cognitives lui permettant de suivre une formation professionnelle (formation à un métier)
- Les compétences méthodologiques et d'autonomie
- Maîtriser la langue usuelle : Arabe et une langue étrangère (française ou espagnole)
- Usage des TIC
- Compétences relationnelles

Considérant les âges et les niveaux de décrochage de l'école, l'éducation de base est sensée couvrir différents niveaux de l'éducation scolaire (primaire, secondaire et qualifiant). Ceci dans la perspective d'offrir à chacun des concernés la chance de s'épanouir et d'améliorer ses aptitudes à l'employabilité pour une intégration socioéconomique pérenne.

La formation de base sera organisée en modules de formation pour permettre une grande flexibilité et permettre aux jeunes de suivre les cours dont ils auront besoins. En fonction des résultats des tests de positionnement la formation de base sera définie. Ainsi jeunes se retrouveront ensembles pour acquérir des connaissances nouvelles et répartis en groupes pour les cours de rattrapage.

Le cursus de formation de base est défini en termes d'enveloppe horaire annuelle moyenne de (1000 heures)

L'animateur est un employé vacataire auprès de l'association chargée du projet, il assure un ou plusieurs modules en tenant compte de ses compétences et conformément au référentiel établi.

Exemple : Un animateur diplômé en physique ayant reçu une formation en pédagogie peut assurer les modules de formation de maths et physique pour différents niveaux scolaires. (Primaire, secondaire, secondaire qualifiant).

Information sur les possibilités de formation :

Recensement des offres de la formation professionnelle au niveau du territoire cible (délégation de l'éducation nationale). Ceci consiste à collecter le maximum d'information sur les formations dispensées par les opérateurs de la formation professionnelle

- Les institutions relevant de l'OFPPPT,
 - Centre relevant des secteurs de l'Entraide Nationale, Jeunesse et Sport, Agriculture, artisanat, pêche
 - Centres de formations relevant des associations
 - Formation par apprentissage au niveau des entreprises (réalisée en partenariat avec les opérateurs sectoriels)

Une fois collectée, cette information doit être mise à la disposition d'une manière permanente à la disposition de la population cible. Ceci implique une actualisation périodique.

Orientation

Accompagnement de l'apprenant dans le choix du métier qu'il apprendra. Ceci stipule le développement du projet individuel de l'apprenant. En d'autres termes amener l'apprenant à prendre conscience de ses capacités et des potentiels de son environnement socioéconomique pour de se projeter dans l'avenir et élaborer son projet de vie.

Accès à la formation professionnelle

Une fois orienté vers la formation en un métier, l'apprenant doit être en mesure de suivre immédiatement sa formation. Ceci implique une disponibilité de l'offre au niveau du territoire et son accessibilité pour les apprenants. D'où la nécessité d'envisager différentes alternatives :

- 1- inscrire l'apprenant à un centre de la formation professionnelle à proximité de chez lui
- 2- Assurer le transport ou le logement quand le centre est lointain
- 3- Création de centres de la formation professionnelle particulièrement dans le milieu rural ou l'offre de la formation résidentielle est inexistante et les entreprises aptes à accueillir des stagiaires dans le cadre de la formation par apprentissage sont particulièrement rares.
 - ***L'association partenaire de la délégation est responsable de la gestion de formation professionnelle en milieu rural. dans le cas de l'inaptitude de cette dernière une association spécialisée dans la formation professionnelle sera sélectionnée pour assurer ce volet du projet***
 - Des ateliers de 6 métiers sont à prévoir par centre (les métiers sont à définir dans le cadre du diagnostic)
 - Les ateliers doivent être itinérants, chaque année placés au niveau d'une commune qui assure les locaux.
- 4- Assurer la formation par apprentissage au niveau d'entreprises formelles aptes à pourvoir une formation qualifiante.

c. Incubateur

Dans ce type d'offre, on vise à qualifier et accompagner les jeunes pour développer les compétences entrepreneuriales et se constituer un capital propre et monter leurs entreprises.

Un centre incubateur est un centre-entreprise où les jeunes bénéficient d'une mise à niveau, d'une formation professionnelle et d'un accompagnement pour le montage d'une entreprise.

Au cours du cursus de formation, les bénéficiaires sont prestataires de services dans le domaine du métier qu'ils apprennent et ainsi constituent un capital de départ pour leur auto emploi.

Le cursus de formation et d'accompagnement se décline comme suit :

a. Phase d'information - sensibilisation

- auprès des centres de formation professionnelle
- auprès des centres de formation par apprentissage (CFA)
- auprès des associations de quartier

b. Phase d'accueil

- Présentation des conditions d'accès
 - o Entretien de motivation
 - o Vérification de la certification des compétences
 - o Contractualisation de l'engagement
 - à élaborer un projet d'entreprise
 - à suivre les compléments de formation jugés nécessaires
 - o présentation des règles d'utilisation des ateliers

c. Phase d'accès à la profession

- Exécuter les procédures de création d'entreprise
 - o Certificat négatif
 - o Déclaration de patente
 - o Immatriculation au registre de commerce
 - o Déclaration d'existence aux impôts
 - o Demande d'autorisation administrative
 - o Affiliation CNSS
 - o Déclaration d'existence à l'Inspection du Travail

d. Phase d'installation

- Affectation d'un poste de travail et présentation des équipements collectifs
- Inventaire du matériel et procédures de vérification journalière
- Etablissement du programme de production
- Planification d'utilisation hebdomadaire de l'atelier

e. Phase de croissance

- Production – vente
- Elaboration du projet d'entreprise et du plan financier

f. Phase de maturité

- Validation du projet d'entreprise
- Création de l'entreprise autonome.

2.2.2.9 Financement du centre d'E2C-NG

Pour les **classes relais**, les **écoles ateliers**, les modèles de financement sont disponibles. La DENF a mené des études pour estimer le coût unitaire de la formation dans le cycle ENF et un modèle d'appréciation avec les paramètres et hypothèses d'estimation existent.

Mais pour les **incubateurs**, Une analyse économique approfondie est nécessaire pour estimer le financement des différents types de centre d'E2C.

On peut proposer en premières hypothèses

- **Pour le coût de la formation**
 - Classes relais : 2000 DH
 - Ecole atelier ou incubateurs : 7500 DH
- **Pour la répartition des charges globales entre différents partenaires :**
 - 30% écoles privées, entreprises exploitant les écoles primaires
 - 30% Budget de l'Etat
 - 30% Communes.
 - 10% ONG.

2.2.2.10 Partenaires:

- MENFP
- AREF
- Délégation Provinciale MENFP
- Département de la Formation Professionnelle
- INDH
- Département de la Santé
- Département de l'Agriculture
- Département du Tourisme
- Communes
- Wilaya
- ONGs
- Entreprises, Coopératives et artisans
- Parents

3. Phase pilote de la mise en place de centre d'E2C-NG

La mise en place des centres socioéducatifs débutera par une phase pilote dans les sites de Taza, Fès et Oujda.

3.1 Atelier préparatoire

A cet effet, la direction de l'éducation non formelle a organisé un atelier de réflexion pour la création de centre d'E2C-NG pour les enfants et jeunes âgés de 9 à 20 ans, lundi 13 janvier 2014 à partir de 9h 30.

Participants à l'atelier :

- Mr le directeur de l'éducation non formelle
- Mr le directeur de l'AREF Fès Boulmane
- Mr le directeur de l'AREF Taza Hoceima Taounate
- Les chefs de division et de service de l'éducation non formelle
- Les chefs de centres de l'alphabétisation et de la promotion de l'éducation non formelle des AREF Fès Boulmane et Taza Hoceima Taounate.
- Les chefs de divisions des affaires pédagogiques des deux AREF.
- Les cadres de la direction de l'éducation non formelle.

Après l'accueil des participants, et après avoir désigné Monsieur Dali directeur de l'AREF de Fès boulmane comme facilitateur de l'atelier de réflexion sur le concept et les modalités de mise en ouvre des centres socio-éducatifs dans les deux régions, Mr le chef de division des projets à la DENF a présenté des éléments de cadrage de l'atelier :

1. Un centre d'E2C-NG : en quoi consiste-t-il ?
2. Faisabilité de mise en place d'un centre d'E2C-NG : aspects institutionnels, aspects physiques (locaux, infrastructures, équipement), aspects managériales et administratifs, aspects ressources et financement, aspects pédagogiques et formationnels, intervenants et partenaires...
3. Etapes de mise en place de centres socioéducatifs.

Il a présenté aussi des éléments de la vision de la direction à propos des centre d'E2C-NG comme structure qui pourrait offrir les services nécessaires à une bonne scolarisation et à se construire un avenir professionnel à travers une formation préprofessionnelle (initiation aux métiers) aux enfants et jeunes sans diplôme (non scolarisés, déscolarisés et vulnérables).

La typologie de l'offre de ces centres est :

- ✓ Les classes relais ;
- ✓ L'école atelier ;
- ✓ Les incubateurs (initiation à monter des microprojets).

Après l'ouverture du débat, différentes questions ont été soulevées par les participants dans le souci de bien définir les mécanismes de mise en ouvre pour la réussite du projet

Questions et remarques soulevées par les participants à cet atelier.

- Nécessité de bien définir le concept de centre socio-éducatif et d'examiner l'adéquation de la nomination « centre socio-éducatifs »
- Dans quel cadre se situe ce projet de centres socio-éducatifs ?
- Quelles seraient les missions des centres socio-éducatifs ?
- Quels seraient les principes adéquats pour le bon fonctionnement de ces centres ?
- Quel serait la tranche d'âge adéquate des bénéficiaires de ces centres ? (surtout que la loi indique l'âge de 15 ans comme âge minimum pour le travail des enfants).
- Quels seraient les aspects physiques, matériels et managériales de mise en ouvre ?
- Quel serait l'apport de la DENF pour la mise en ouvre du projet dans les deux AREF ? surtout sur le plan des ressources financières.
- Comment financer les équipements nécessaires à chacun des métiers choisis ?

- Quels seraient les métiers objet de préprofessionnalisation/initiation? (Choisir les métiers à disposer selon les besoins de chaque région) ;
- Quel serait le moment adéquat pour l'ouverture de ces centres ?
- Quels serait le profil des formateurs et comment les recruter ?
- Quelles seraient les premières étapes à franchir pour la mise en place de ces centres ?
- Concevoir un projet simple renforcé par un ensemble de loi pour le rendre plus faisable dans toutes les régions sans omettre la capacité d'intégration facile aux spécificités de chaque région ;
- Nécessité de penser au problème de certification des métiers objet de formation avec les services concernés et les prendre comme partenaires importants du projet ;
- Penser au soutien des familles pour participer positivement à ce besoin des enfants et jeunes à apprendre un métier ;
- Dans le cadre du financement et équipement de ces centres prendre l'INDH comme un partenaire essentiel ;
- Concevoir un cadre de dépense souple et maniable pour ne pas entraver le bon fonctionnement de ces centres ;
- Partir sur la base des bonnes pratiques de l'école atelier ;
- Pour les cursus, il faut se baser sur l'existant dans la perspective d'amélioration ;
- Placer un centre socio-éducatif dans un milieu d'accès facile avec l'établissement scolaire et les autres partenaires nécessaires à son bon fonctionnement (bassin scolaire) ;
- Dans la cogestion il faut une institutionnalisation dès le départ et impliquer les associations qui présentent une plus value pour le projet ;
- Les coûts fixes ne doivent pas être changés mais il faut améliorer le service ;
- Se baser sur le coût unitaire par bénéficiaire.

Après un long et bénéfique débat dirigé et modéré par monsieur le directeur de l'AREF de Fès Boulmane et puisant dans les différentes expériences menées sur le terrain par la direction de l'éducation non formelle et son expertise à travers ses programmes, écoles de la deuxième chance, insertion des bénéficiaires soit dans l'éducation formelle ou la formation professionnelle, ou l'expérience des AREF dans le domaine de lutte contre l'abandon scolaire et dans le souci de permettre à ces enfants et jeunes de retrouver la voie de construire leur propre avenir par l'apprentissage et l'initiation à un métier.

Lors des débats le chef du centre de l'alphabétisation et promotion de l'éducation non formelle de l'AREF de Fès Boulmane a présenté les décisions prises au cours de la réunion avec les services de la wilaya, à savoir

- Le chef de division des affaires sociales est prêt à travailler pour l'éradication du phénomène de la non scolarisation des enfants et jeunes ;
- La wilaya est prête à subventionner 50% du projet de centre d'E2C-NG.

Décisions

1. M. Le directeur de l'AREF de la région Fès Boulmane a fait la proposition suivante pour faciliter la mise en place du centre d'E2C-NG :

- ✓ Présenter le projet au conseil d'administration de l'AREF qui tient ses assises entre le mois de juin et le mois de juillet 2014 pour approbation et réglementation;

- ✓ Créer un centre socio éducatif dans une école primaire non exploitée à Batha qui dispose de locaux pour les services administratifs et logement ;
 - ✓ Le centre peut être ouvert au mois de septembre 2014 ;
 - ✓ L'AREF peut procurer une bourse, le transport et le logement aux élèves bénéficiaires du centre ;
 - ✓ L'AREF, en partenariat avec la société privée « Haj Mohamed Kadmiri », crée et aménage ce centre socio-éducatif;
 - ✓ Créer un autre centre à la délégation de Boulmane en partenariat avec la préfecture de Boulmane ;
 - ✓ Organiser des ateliers de travail pour la préparation du lancement en septembre 2014 avec la participation de l'AREF de Taza Hoceima Taounate ;
- 2. M. le directeur de l'AREF de la région Taza Hoceima Taounate a proposé d'étudier la possibilité de créer un centre d'E2C-NG à la délégation de Taza**
 - 3. Une étude du milieu, des besoins et de faisabilité des centres socioéducatifs devrait être réalisée. Les deux AREF doivent préparer les termes de référence et la DENF prend en charge le financement de cette étude.**
 - 4. Les équipes chargées du projet à la DENF et dans les deux AREF doivent continuer à travailler ensemble pour faire avancer la mise en place de ces centres.**

A la clôture de cet atelier Monsieur Oujour a remercié les différents participants et a insisté sur l'engagement de la DENF sur la mise en place de ces centres qui contribuera à ancrer l'éducation non formelle au niveau des AREF.

3.2.2. Etudes de faisabilité

Trois études de faisabilité sont prévues, chacune dans une AREF, et portant sur les trois aspects suivants:

- aspect « structures et infrastructure des centres sur les infrastructures du centre » ;
- aspect « analyse de l'environnement (état de non scolarisation et déscolarisation, activités socioéconomiques, opportunités d'insertion des bénéficiaires) »;
- aspect « offre éducatives et de formation du centre ; estimation financière et partenaires ».

Les livrables de ces études consistent en:

- rapports analytiques
- CPS de mise en place d'un centre d'E2C-NG.

ANNEXE : Existant (E2C) : synthèse de quelques expériences actuelles

1. Classes relais

Les projets des ONG pour l'éducation de base des enfants non scolarisés et déscolarisés pour la préparation à la certification, l'insertion scolaire, en formation professionnelle ou l'adaptation sociale ou la vie active.

C'est le modèle dominant des projets ENF au Maroc. 60% des centres/classes d'ENF sont domiciliés dans les établissements scolaires (écoles primaires et collèges).

2. Ecoles ateliers

Une dizaine d'ONG développent des projets d'écoles Atelier avec un seuil d'efficacité satisfaisant (ATIL, Horizons Ouverts, Amis des Handicapés...)

Exemple1 : ATIL

Intitulé du projet : Intégration socioéducatif de mineurs dans une situation de risque dans les quartiers périphériques de la ville de Tétouan.

Période de réalisation:

Janvier 2007 – Août 2008

Objectifs:

Contribuer à l'amélioration de la situation socioéducatif du mineur dans les quartiers périphériques de la ville de Tétouan.

Composantes du projet/axes d'intervention:

Prévention et orientation des jeunes en situation de risque dans les quartiers périphérique de la ville de Tétouan.

Résultats attendus :

- Construction et équipement d'un Centre pour la formation de jeunes dans une situation de risque.
- Formation de 100 élèves exclus du système formel, au moins 50 % des élèves qui terminent le cycle d'ENF choisissent de continuer leur formation au secondaire ou Formation par apprentissage.
- Au moins de 50 % des élèves qui terminent le cycle d'ENF choisissent de continuer sa formation au secondaire ou Formation par Apprentissage.
- Formation des enseignants dans L'ENF et la FP pour affronter les situations de risque.
- Les élèves exclus du système qui sont été traités dans des salles-ateliers, assistent avec régularité, en augmentant la scolarisation.
- Création d'un Réseau et d'une commission, avec une représentation scolaire et du quartier et des réunions périodiques au moins trois fois durant le Projet.
- Participation des enseignants d'écoles du quartier de Coelma aux dynamiques de groupes.
- Au moins de 70 % des parents et de mères dont les enfants assistent aux classes et ateliers abordent entre 20 et 50 Dirham par mois.
- Les associations civiles du quartier connaissent le Projet et ont été informées de la réalité des mineurs dans la rue.

Public cible :

Catégorie	Effectif
Enfants (garçons et filles)	100 (chaque année scolaire)

Zones d'intervention/localisation:

Préfecture de Tétouan.

Mode de fonctionnement:

- Réintégration des jeunes dans une situation d'échec ou d'exclusion scolaire dans le système formel, éducatif ou la formation professionnelle.
- Offrir une attention spécifique aux mineurs dans une situation de risque.
- Renforcement de la société civile pour détecter, prévenir et orienter les cas d'absentéisme ou d'exclusion scolaire et les problématiques dérivés de cela.

Budget/Coût :

327.495,83 €

Partenaires :

- Junta de Extremadura
- Proyecto Solidario
- AREF / Tanger-Tétouan
- Délégation Provinciale MEN / Tétouan
- ATIL
- Département de la Formation Professionnelle à Tétouan
- INDH

Exemple 2 : Les Maisons familiales rurales

Les MFR sont un modèle de qualification des jeunes sans diplômes en vue de leur intégration dans le circuit de l'auto-emploi.

Elles sont un type d'Écoles de la deuxième chance (E2C) couplant la mise à niveau scolaire des bénéficiaires dans les disciplines de base et une formation professionnelle, selon une pédagogie alternée qui alterne cours de remise à niveau, ateliers et stages, en plus d'un accompagnement pour l'insertion socioéconomique (auto-emploi, insertion sur le marché de l'emploi durablement).

Objectifs généraux :

- Permettre une offre en termes de formation-éducation-insertion des jeunes ruraux en complémentarité avec les Départements gouvernementaux concernés.
- Créer de nouvelles MFR et développer les effectifs au niveau national en cohérence avec les besoins identifiés par bassin agricole.
- Préparer la relève des agriculteurs âgés, la régénération des exploitations familiales et la création d'entreprises productives.
- contribuer au développement rural via l'éducation et la formation professionnalisante.

Objectifs spécifiques :

- Offrir une seconde chance d'éducation de formation et d'insertion socio professionnelle aux jeunes ruraux non scolarisés ou déscolarisés.
- Assurer les besoins en termes de budget, nécessaires à l'année de préapprentissage au bénéfice des jeunes bénéficiaires des MFR.

- Contribuer à l’insertion professionnelle des bénéficiaires à travers le suivi de mise en place de projets individuels.
- Assurer le suivi et l’intermédiation avec les familles des jeunes.
- Promouvoir les opportunités de parrainage des bénéficiaires des MFR
- Prévoir et mener des recherches de terrain et d’étude d’impact.

Population visée (sur 5 ans):

- jeunes garçons et filles fils d’agriculteurs

Cursus de formation

La démarche pédagogique est centrée sur des projets spécifiques se rapportant aux réalités économiques locales. Les métiers ciblés concernent l’agriculture (l’arboriculture, le maraîchage, l’élevage, la mécanique agricole ainsi que tous les métiers se rapportant à l’activité agricole) ou le tourisme.

Les bénéficiaires sont internes. Le fait de regrouper ces stagiaires et de leur permettre de vivre en communauté, avec des besoins répertoriés, les encourage à s’impliquer dans leurs formations et d’enrichir leurs expériences.

Le projet éducatif de la MFR demande une vigilance de l’équipe des formateurs pour organiser la qualité de la vie résidentielle, de **l’internat**.

Les élèves sont répartis en groupes de service pour l’entretien des locaux et pour l’aménagement de la MFR. Ils font ainsi l’apprentissage du partage des tâches nécessaire à la qualité de la vie du groupe. La répartition des équipes de service est organisée le Lundi : service des repas, nettoyage de la MFR...

En dehors des activités de formation qui rythment la semaine, le temps disponible permet d’organiser des temps de travail personnel, - jeux de société, - activités de détente, - jeux éducatifs, temps libres, veillées, rencontres...

La vie des élèves en internat est régie par **un règlement intérieur** élaboré avec eux. C’est l’occasion de les faire réfléchir sur les droits et devoirs qui permettent l’harmonie de la vie collective. Ce règlement est photocopié, remis aux élèves. Il peut être intégré au carnet de liaison pour informer les familles. Il contient les articles concernant :

- le respect des personnes (entre élèves, vis-à-vis des moniteurs, des administrateurs),
- le respect du bien commun,
- le respect des horaires,
- le respect du cadre de la formation,

Les sanctions sont clairement identifiées.

Un règlement spécifique peut être affiché à la salle à manger (restaurant), à l’internat.

Composantes du projet et coût estimatif pour 20 bénéficiaires (en DH)

Partie ENF

Rubriques	C. U/annuel	C.G/annuel	TOTAL /5 ANS
Frais de gestion	1000/9 mois	9000.00	
Assurance	50 dh/bénéficiaire/ 9 mois	1 000.00	
Honoraires /vacation	50dh/32h/an	14 400.00	
Organisation stages Trois visites/jeune/an	25dh/3v/ bénéficiaire /an	1300.00	
Suivi avec les familles Trois visites/jeune/an	25dh/3v/ bénéficiaire /an	1300.00	
Restauration	15dh/6jours/bénéficiaire /9 semaines	16200.00	
Etudes et évaluation	10dh/ bénéficiaire/an	2000.00	
TOTAL	TOTAL	45 200.00 (2260.00/ bénéficiaire)	

Partie MFR

Rubriques	C. U	C.G	TOTAL /5 ANS
Sensibilisation (trois campagnes/an)	1200.00	3 600.00	
Inscription (dossiers...)	500.00	10 000.00	
Local de formation et d'hébergement	2000.00	24 000.00	
Outillage pédagogique	200.00	4000.00	
Eau, électricité, tel, fax...	600.00	7200.00	
Gardien	1000..00	12000.00	
Maitresse de maison	750.00	6750.00	
Activités d'ouverture	4500.00	4500.00	
Assemblée générale et CA	8000.00	8000.00	
Imprévu	3000.00	3000.00	
Total		050.00 /20 jeunes : 4152.50	

Partie UNAMFR :

Rubriques	C.U	C.G	Total/5ANS
Formation des formateurs (deux sessions nationales/an : 40personnes)	2000.00	80 000.00	
Formation des administrateurs (deux sessions nationales/an : 40personnes)	2000.00	80 000.00	
Accompagnement des MFR (déplacements, visites, création, assistance... : 2/MFR/an/12 MFR)	1000.00	24 000.00	
Suivi et instruction des dossiers (préparation, évaluation, validation...)	500.00	6 000.00	
Activités d'ouverture (nationales et internationales)	40 000.00	40 000.00	
Imprévu / an	30 000.00	30 000.00	
TOTAL		260 000.00 12MFR/20j : 240j 260000/240 :1083.33	

3. Incubateur

Exemple 1 : Incubateur-Néomaroc (Casablanca- Sidi Bernoussi)

Objectifs

Le dispositif École de la 2^{ème} Chance entend s'inscrire dans le dispositif d'insertion et de formation professionnelle, existant sur le territoire, en le complétant.

Le Centre est crée pour l'éducation et la formation professionnelle à destination de personnes trop éloignées du marché du travail, en vue d'assurer leur insertion grâce à un accompagnement social quasi-automatique et individuel gage d'une réussite certaine.

Pour réaliser cet objectif, l'E2C oriente son action envers les jeunes autour de trois missions principales :

- Permettre l'acquisition des connaissances ouvrant l'accès à l'emploi qualifié,
- Aider à la définition et puis à l'élaboration d'un projet professionnel à partir de l'alternance école / entreprises,
- Offrir un lieu d'éducation, de rencontre, et d'apprentissage de la vie sociale et citoyenne.

Population cible

L'École de l'éducation et la formation professionnelle développera une pédagogie innovante et aura la volonté d'accueillir des personnes seules, garçon et fille de 14 ans à 22 ans isolés et sans enfants, soit un Totale de 100 personnes :

- | | | |
|-------------------|-----|-----------|
| - Jeunes Diplômés | 50 | Personnes |
| - Autres Jeunes | 150 | Personnes |

Sont exclus les personnes présentant des troubles liés à l'alcool ou à la drogue, bien que l'accueil des individus ayant connu des problèmes de ce type soit possible.

Elle prend en compte les demandes soutenues par un service social ou associations et ou accompagnée par une structure sociale identifiée.

Infrastructure et équipement

Une École abandonnée depuis des années (École de NABIGHA DOUBYANI) est actuellement une friche, que notre association peut la réhabiliter ; la reconquête de ces friches (bâtiments désaffectés) dans un objectif de développement durable est devenu notre préoccupation.

Surface du Terrain :	5500 m ²
Surface Couverte :	2600 m ²
Surface Planché :	4200 m ²

Le centre, disposera de :

- ✓ 3 Bureaux.
- ✓ Une Salle de Réunion.
- ✓ Un Espace d'archive & stockage
- ✓ 8 Salle de Classes,
- ✓ 1 Grand Atelier,
- ✓ Un Espace Technique.
- ✓ Des Vestiaires, Douches et Toilettes.
- ✓ Un Jardin d'Expérimentation,.
- ✓ Un terrain de Proximité.

Repartie en 07 Espaces :

- **Espace Administrative**
- **Espace Salle de Cours**
- **Espace Atelier**
- **Espace Technique**
- **Espace Personnel**
- **Espace Terrain de Proximité**
- **Espace Jardin d'Expérimentation**

Le fonctionnement

Les personnes investis dans L'École de la Deuxième Chance, réparties dans divers secteurs :

- Un directeur, Chargé du relationnel et du management.
- Un Conseiller Pédagogique, Chargé de la coordination de l'enseignement.
- Une secrétaire Comptable, Chargée des taches administratives.
- Huit formateurs permanents, Chargés de l'enseignement.
- Un formateur Chargé de la relation entreprise e2c
- Une assistante social, Chargée du suivie social.
- Cinq animateurs, Chargés l'encadrement et l'animation.
- Une aide ménagère, Chargée de l'entretien du centre.
- Un gardien, Chargé de la sécurité et la maintenance du centre.

Les enseignants auront acquis une solide formation au Maroc et à l'étranger. Un Comité Scientifique évaluera les résultats et donnera son avis à chaque fois que c'est nécessaire.

Le référant est l'une des pièces maîtresses du dispositif de l'E2C. En prenant garde d'évacuer toute dimension purement empathique, il doit en effet :

- Participer à toutes les décisions relevant de la formation de l'élève,
- Établir et suivre le plan de formation avec l'élève dans le cadre du dispositif en équipes pédagogiques,
- Aider l'élève à exprimer clairement son projet professionnel (secteur d'activité, missions, objectifs personnels et professionnels...) en liaison avec le représentant du pôle entreprise du Centre,
- Être le porte parole des difficultés rencontrées,

Faciliter l'orientation de l'élève vers les médiateurs de la Vie collective et/ou vers des structures d'accueil ad hoc permettant de résoudre les problèmes périphériques susceptibles d'entraver la mise en œuvre de la formation.

Le cursus de formation

Notre projet n'a pas comme objectif de se substituer aux politiques d'insertion des jeunes par l'éducation et la formation professionnelle. Il se veut complémentaire des pratiques d'insertions existantes et répond à une nécessité : engager les jeunes dans une dynamique de travail, de mobilisation et d'investissement.

Les principes essentiels qui guident nos interventions font appel à l'investissement personnel du jeune au sein d'un groupe pour une réalisation individuelle et collective.

Pour réaliser ce double objectif, l'E2C oriente son action auprès des jeunes autour de trois missions principales :

- L'acquisition ou la remise à niveau des connaissances de base
- L'émergence et la validation d'un projet professionnel
- Le développement des compétences personnelles et sociales.

Exemple2 : Projet de création d'un incubateur au Complexe de Qualification Professionnelle Taboula de Tétouan

Le centre incubateur de projets d'entreprises consiste à mettre en place une infrastructure constituée d'ateliers équipés en machines et outils dont les jeunes ont pu apprendre l'usage et l'utilisation durant leur formation.

Par convention, ces ateliers et leur équipement pourraient être fréquentés et utilisés à moindre frais durant une période déterminée permettant ainsi aux jeunes d'envisager la constitution d'un capital financier suffisant pour s'assurer par la suite une totale autonomie.

Les personnes en difficulté et qui cherchent à créer leur propre emploi ont, de façon générale, un fort besoin d'accompagnement.

Ces besoins sont de cinq types :

1. Financiers sous forme de l'accès à un capital de départ
2. Technique sous la forme de l'approfondissement pratique d'un métier
3. Des connaissances de base de gestion d'entreprise
4. Psychologique car, pour la plupart, ils ont un grand besoin de reprendre confiance en eux
5. Un besoin de réseau, de contacts professionnels ou de références nécessaires

1. Objectifs

Faciliter l'insertion dans le tissu économique, des jeunes qui ont des compétences professionnelles en leur permettant :

- de se constituer un capital de départ ;
- d'élaborer le plan d'affaire de leur entreprise ;
- de se créer un marché.

Les jeunes n'ayant pas, dans un premier temps, à se soucier des frais d'investissements peuvent se constituer, petit à petit, un capital qui leur permettra, au bout d'un certain temps, de couvrir les frais d'installation et d'équipement de leur entreprise.

Les jeunes, qui bénéficient des avantages du centre, s'engagent, en contrepartie, à élaborer, avec l'aide d'un conseiller en entreprise, un plan financier et une stratégie marketing pour leur entreprise.

Le centre dispose d'un service de recherche de contrats ou de commandes auprès d'institutions publiques et de travaux de sous-traitance auprès d'entreprises privées ce qui permet aux jeunes de se créer une partie de leur marché futur.

2. Public cible

Toute personne qui, ayant acquis des compétences dans un centre de formation professionnelle ou en formation par apprentissage, désire créer son entreprise mais ne dispose pas des moyens financiers nécessaires.

3. Fonctionnement

Le centre se compose d'ateliers équipés permettant l'exercice de métiers générateurs de revenus.

Chaque atelier dispose de plusieurs postes de travail. Le centre permet donc l'accueil de nombreuses personnes pour les métiers du secteur secondaire.

Le centre pourrait mettre à disposition des camionnettes équipées dans le domaine de la plomberie, de l'électricité du bâtiment et de la peinture en bâtiment afin de permettre des déplacements sur chantier.

Le centre pourrait fournir de la matière d'œuvre à prix coûtant.

En outre, un espace pourrait être prévu pour la culture maraîchère, l'horticulture et le petit élevage.

La partie administrative du centre disposerait également de bureaux permettant l'accueil de personnes désirant exercer un métier du secteur tertiaire (informatique, publicité, communication, designer, créateur de mode, ...)

Le centre pourrait disposer également d'un lieu de restauration et d'une salle d'exposition.

Le centre est ouvert à toute personne ayant une formation professionnelle et répondant à des critères de compétences et de motivation.

Toute personne désirant fréquenter les ateliers s'engage à consacrer une partie de son temps hebdomadaire à l'élaboration de son projet d'entreprise encadrée pour cela par un conseiller en entreprise et à suivre une formation permettant de pallier à d'éventuelles lacunes qu'elle aurait pour l'exercice d'une profession indépendante (comptabilité, fiscalité, éléments de droit commercial, marketing, ...).

Les services administratifs gèrent l'organisation des ateliers, le suivi des stocks, la maintenance et du matériel et la planification du temps d'occupation.

Un responsable d'ateliers supervise les travaux.

4. Processus

Phase d'information - sensibilisation

- auprès des centres de formation professionnelle
- auprès des centres de formation par apprentissage (CFA)
- auprès des associations de quartier

Phase d'accueil

- Présentation des conditions d'accès
 - Entretien de motivation
 - Vérification de la certification des compétences
 - Contractualisation de l'engagement
 - à élaborer un projet d'entreprise
 - à suivre les compléments de formation jugés nécessaires
 - présentation des règles d'utilisation des ateliers

Phase d'accès à la profession

- Exécuter les procédures de création d'entreprise
 - Certificat négatif
 - Déclaration de patente

- Immatriculation au registre de commerce
- Déclaration d'existence aux impôts
- Demande d'autorisation administrative
- Affiliation CNSS
- Déclaration d'existence à l'Inspection du Travail

Phase d'installation

- Affectation d'un poste de travail et présentation des équipements collectifs
- Inventaire du matériel et procédures de vérification journalière
- Etablissement du programme de production
- Planification d'utilisation hebdomadaire de l'atelier

Phase de croissance

- Production – vente
- Elaboration du projet d'entreprise et du plan financier

Phase de maturité

- Validation du projet d'entreprise
- Création de l'entreprise autonome.

5. Logique d'intervention

Objectifs généraux :

- 1- Aider les jeunes possédant des compétences professionnelles et techniques à s'insérer dans le tissu socioéconomique ;
- 2- Favoriser l'auto-emploi ;
- 3- Apporter un accompagnement psychosocial aux jeunes en situation difficile.

Objectif spécifique

Mettre en place un centre d'accompagnement à la création d'entreprises pour jeunes possédant des compétences professionnelles et se trouvant en situation sociale difficile.

Résultats attendus

- R1-** Les infrastructures et les équipements existent.
R2- le centre d'accompagnement est opérationnel
R3- les bénéficiaires ont élaboré un plan d'entreprise
R4- un suivi des entrepreneurs nouvellement installés est organisé.

Activités et sous activités

R1- Les infrastructures et les équipements existent.

R1- A1 : déterminer les filières porteuses

R1- A1- Ssa1 : établir la liste des filières proposées dans les centres de formation de la région

R1- A1- Ssa2 : confronter la liste avec l'avis d'experts (ANAPEC, ATIL, ...)

R1- A1- Ssa3 : croiser la liste des filières porteuses avec les cartes économiques régionales (programmes de développement, ...)

R1- A2 : établir les plans d'ateliers

R1- A2- Ssa1 : faire appel à des professionnels et des formateurs OFPPT

R1- A2- Ssa2 : faire des appels à propositions d'architectes

R1- A3 : établir la liste et les prix des équipements nécessaires.

R1- A3- Ssa1 : faire appel à des professionnels et des formateurs OFPPT

R1- A4 : établir un plan d'ensemble du centre

R1- A4- Ssa1 : faire des appels à propositions d'architectes

R1-A5 : élaborer un plan de financement :

R1-A5-Ssa1 : budgétiser le dossier
R1-A5-Ssa2 : lever les fonds nécessaires

R1-A6 : lancer le chantier

R1 – A6- Ssa1 : préparer les dossiers d'appel d'offres
R1- A6- Ssa2 : organiser une rencontre d'ouverture de soumissions
R1- A6- Ssa3 : organiser le suivi du chantier

R1- A7 : procéder aux achats d'équipements

R1 – A7- Ssa1 : préparer les dossiers d'appel d'offres
R1- A7- Ssa2 : organiser une rencontre d'ouverture de soumissions

R1-A8 : équiper les ateliers

R2- le centre d'accompagnement est opérationnel

R2- A1 : définir le mode d'organisation du centre

R2- A1- Ssa1 : élaborer un système organisationnel
R2- A1- Ssa2 : établir un organigramme
R2- A1- Ssa3 : déterminer les rôles et fonctions
R2- A1- Ssa4 : définir les profils
R2- A1- Ssa5 : définir le cadre juridique

R2- A2 : constituer les équipes d'encadrement (chefs d'ateliers, formateurs, conseillers,...)

R2- A3 : former les équipes d'encadrement

R2- A3- Ssa1 : recenser les besoins en formation
R2- A3- Ssa2 : élaborer un plan de formation
R2- A3- Ssa3 : dispenser la formation

R2-A4 : élaborer les documents administratifs (contrats, planning, gestion des stocks, comptabilité,...)

R2- A5 : élaborer un plan de communication

R2- A5- Ssa1 : déterminer les cibles (centres de formation, quartiers, associations, ...)
R2- A5- Ssa2 : élaborer des supports d'information (documents, site web, ..)
R2- A5- Ssa3 : diffuser les documents d'information

R2- A6 : élaborer un plan de prospection clients

R3- les bénéficiaires ont élaboré un plan d'entreprise et installent leur propre entreprise

R3- A1 : organiser la candidature, la sélection, l'inscription et l'accueil des candidats entrepreneurs

R3- A2 : identifier les lacunes des bénéficiaires dans le domaine des compétences propres aux chefs d'entreprise

R3- A3 : organiser l'accompagnement des candidats entrepreneurs (formation, conseil, plan d'entreprise, coaching...)

R3- A4 : organiser l'accompagnement à la constitution d'un capital de départ

R4- un suivi des entrepreneurs nouvellement installés est organisé

R4- A1 : accompagner la mise en œuvre de tableaux de bord personnalisés

R4- A2 : superviser l'analyse de l'évolution des résultats financiers

R4- A3 : accompagner le développement commercial de l'entreprise

